

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 3, No 12

HUNTINGTON, QUE.. JEUDI, LE 18 AOUT, 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

Gardez les coupons et gagnez \$500.

Le concours de La Gazette de Valleyfield vous offre l'opportunité de gagner l'un des grands prix en gardant les coupons offerts par les marchands du concours — Voyez les détails du concours en pages 6 et 7 et demandez les coupons.

Le concours de La Gazette de Valleyfield intéresse de plus en plus la population de Valleyfield et du district de Beauharnois car le nombre de votes reçus accusent une attention plus suivie de la part des participants désireux de gagner l'un des grands prix offerts par ce concours.

Combien de votes pouvez-vous accumuler jusqu'au mois d'octobre? Nul ne peut le prévoir si vos amis vous donnent un coup de main en ramassant pour vous les coupons de vote distribués dans les magasins dont vous pouvez lire l'annonce dans les pages six et sept.

Il suffit donc d'avoir le plus grand nombre de votes pour gagner l'un des grands prix offerts par ce concours. Si vous achetez pour 25c, demandez un coupon de 25 votes et demandez à vos amis de les collectionner pour vous afin d'augmenter le total de vos votes.

Non seulement vous pouvez vous procurer des votes en achetant chez les marchands, mais des votes sont également donnés à ceux ou celles qui s'occupent de vendre des abonnements nouveaux ou des renouvellements.

Lisez les règlements du concours en pages six et sept et tout sera facile. Envoyez les coupons de vote tous les mardis au bureau de La Gazette et vous obtiendrez autant de chances de gagner les deux prix de chaque semaine pour celui ou celle qui a accumulé le plus de votes. Faites votre entrée immédiatement dans le concours pour vous assurer de l'un des grands prix.

LES GAGNANTS DES PRIX SPECIAUX

MM. Léandre Archambault et Zéphyr Paré gagnent cette semaine les deux prix spéciaux pour le plus grand nombre de votes déposés en leur nom au cours de la semaine dernière. Les deux mêmes prix seront donnés toutes les semaines pendant toute la durée du concours. Les coupons de votes doivent être déposés avant le mardi soir de chaque semaine.

Voici la liste des concurrents:

	No de votes
Mme Jacques Malouin, Valleyfield	2,400
M. Zéphyr Paré, Valleyfield	2,600
M. Léandre Archambault, Valleyfield	2,900
M. Albert Bessette, Valleyfield	1,500
Mlle Olivette Hallé, Valleyfield	1,800
M. Pierre Gagné, Valleyfield	1,400
M. Gérard Quenneville, Valleyfield	1,750
M. Gérard Filiatrault, Valleyfield	1,300
Mlle Thérèse Trépanier, Cazaville	2,000
Mlle Jeannette Pilon, St-Anicet	2,250
Mlle Jacqueline Cartier, Ormstown	1,500
Mlle Claire Bougie, St-Louis de Gonzague	1,725
Mlle Louise Daoust, St-Stanislas de Kostka	1,500
Mlle Laurette Deschamps, Ste-Barbe	1,975
Mlle Valma Quenneville, Ste-Agnès-de-Dundee	1,500
Mlle Violette-Em. Laberge, St-J. Chrysostôme	1,800

Blanc d'entrée pour les concurrents

Remplissez cette application et faites-nous-la parvenir à 83, rue ST-JEAN-BAPTISTE, VALLEYFIELD, QUE.

Veuillez me considérer un concurrent dans LE CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS DE LA GAZETTE CONCOURS DE VENTE ET D'ABONNEMENTS

Nom

Adresse

Tél.....
(Bon pour 1000 votes)

Aux grandes régates internationales de Valleyfield



La Canadian Canoe Association a fourni samedi aux milliers de spectateurs des courses en canot de guerre sur la baie St-François par des équipes de tout premier ordre qui ont accompli de véritables exploits. En haut, nous voyons les avironneurs du canot de guerre Lachine, le vainqueur de la grande course. En

bas, à gauche, Jerry Poirier de Cartierville, vainqueur de la course en canot; au centre, Schoefield et Colligan du Grand Trunk, vainqueur de la course à deux et à droite, Adam Kerr de Cartierville, qui a gagné le Free For All des canots à un seul avironneur.

Succès inattendu des régates de Valleyfield

On estime à 40,000 personnes la foule qui a assisté aux Régates Internationales de Valleyfield, samedi et dimanche — Un succès qui a surpris les amateurs du yachting — Il fallait voir les alentours du Parc Sauvé et de la Baie St-François pour réaliser que le sport nautique sera toujours populaire à Valleyfield

Les régates internationales de Valleyfield ont remporté un succès inattendu lors des deux journées nautiques données samedi et dimanche dernier en présence d'une foule que l'on estime à 40,000 personnes dispersées sur tout le parcours du parc Sauvé et sur les bords de la magnifique baie St-François.

Le Club Nautique de Valleyfield a fait revivre le sport nautique local mort depuis 1905 et la population de Valleyfield a approuvé ce geste des organisateurs en accordant son support le plus entier soit en donnant son appui financier soit en coopérant au travail des organisateurs.

Il fallait voir la foule accourue de tous les coins de la région et de la province pour assister aux performances des concurrents aux nombreuses épreuves de ces deux journées nautiques.

Le Canadian Canoe Association a rempli le programme de la journée de samedi en donnant des courses

à la rame et à l'aviron en chaloupe ou en canot de guerre. Les équipes bien entraînées de Lachine, et de Cartierville se sont faites une belle lutte qui n'a pas manqué de soulever l'admiration des nombreux spectateurs.

La journée de dimanche fut également un immense succès et les eaux de la Baie St-François se sont prêtées à merveille à toutes les exhibitions des courses rapides.

Une température idéale a permis à la foule de suivre toutes les péripéties des courses sur le parcours de la Baie St-François. Le Parc Sauvé présentait le plus beau spectacle car sa promenade ne peut mieux convenir pour une galerie de spectacle en plein air. Les alentours de la Baie St-François à Bellerive comme près du Château Salaberry ont servi de galerie naturelle pour les nombreux spectateurs dispersés ici et là pour assister aux grandes régates internationales.

Un nombre considérable de yachts (Suite à la page 5)

Installation de microphones

Dans l'église Notre-Dame de Bellerive

Un système de microphones fonctionnera désormais dans la magnifique église de Notre-Dame de Bellerive, que tous ont pu visiter et admirer dans son style des plus modernes. La propagation du son dans l'église laissait cependant à désirer. En effet, de la chaire les paroles se perdaient dans le milieu de l'église tant l'acoustique est faible et les paroissiens se sont plaints de cette lacune corrigée par l'installation de microphones.

LES CONCURRENTS

Si vous avez des votes à déposer à votre nom personnel ou pour vos amis qui participent au concours, envoyez les au bureau de La Gazette de Valleyfield ou ils seront déposés dans une boîte de bulletins.

Tous les coupons de votes doivent être envoyés avant le mardi soir de chaque semaine à 5 heures et un total des votes sera publié dans l'édition de la semaine, tel que prévue par le Concours de La Gazette de Valleyfield.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 18 août, 1938

"La Laurentienne"

Le 3 mars 1938, une carte a été octroyée à une nouvelle compagnie d'assurance sur la vie, "LA LAURENTIENNE". A l'encontre de ce qui arrivait dans le passé, l'accueil a été favorable. Il y a quelques années, lorsque surgissait une organisation financière nouvelle promue par des Canadiens français, leurs compatriotes étaient sceptiques et défiants, sa seule étiquette canadienne-française la faisait dédaigner, pendant qu'un concert de louanges s'élevait sur la haute compétence financière de nos compatriotes anglais, si par hasard, ils donnaient la vie corporative à une entreprise quelconque, dut-elle dans la suite engloutir notre épargne.

Le nouvel état d'esprit fait que notre population se montre de plus en plus sympathique envers les caisses populaires, dont le succès grandissant nous révèle que nous pouvons administrer nous-mêmes notre épargne et ce qui est plus, au profit des nôtres. Il a suffi d'avoir à notre disposition un organisme pour faire cette constatation. Il y a cependant d'autres formules, pour administrer à notre profit notre épargne. LA LAURENTIENNE nous offre présentement un moyen largement éprouvé, par nos compatriotes anglais, l'assurance sur la vie.

Très peu de l'épargne des Canadiens français a été jusqu'à présent placée dans le fonds social des compagnies d'assurance sur la vie, puisque sur quarante-sept compagnies qui opèrent dans la province de Québec, deux seulement sont canadiennes-françaises. Cet article étant écrit hors de la connaissance des fondateurs et directeurs de LA LAURENTIENNE, nous sommes très à l'aise pour les féliciter de l'oeuvre patriotique, qu'ils font en fournissant aux Canadiens français, qui ont quelques capitaux disponibles, l'occasion de les faire fructifier dans une entreprise canadienne-française. La diversité des placements est recommandée; elle est d'ailleurs grandement pratiquée par nos compatriotes anglais. Seulement, la clientèle canadienne-française désirant placer une partie de son avoir dans le fonds social des compagnies d'assurance sur la vie ne trouvait guère d'ouverture, vu que les actions des compagnies déjà existantes sont jalousement gardées, à cause de leur valeur et de leur rendement.

LA LAURENTIENNE arrive bien à son heure; elle offre aux Canadiens français l'avantage de devenir actionnaires dans une compagnie d'assurance sur la vie et de participer aux bénéfices, qui ne manqueront pas d'en découler, s'il faut en croire l'expérience faite, dans les autres compagnies du genre.

Si nous songeons qu'en 1936, 45 compagnies anglaises ont perçu dans notre province \$52,000,000.00 en primes, pendant que les deux seules compagnies canadiennes-françaises n'en percevaient à peine un million, il nous vient à l'esprit, qu'il y a un immense champ d'activité, pour LA LAURENTIENNE, chez les Canadiens français.

GERARD LACOURSIERE, Avocat.
Lac Mégantic.

NOTRE QUESTION SENATORIALE

Pour la représentation au sénat de la minorité franco-albertaine

(Article sixième)

Les Canadiens français constituent la minorité constitutionnelle en Alberta. A cela nous voulons apporter aucun argument. En 1867 lorsque fut signé le pacte confédératif les minorités reçurent l'assurance de la protection de leurs droits. Les minorités en dehors du Québec qui étaient-elles? C'était nous les Canadiens français déjà dispersés un peu partout au pays. Dans la province de Québec c'était les Anglais. On promet donc aux Canadiens français, tant au point de vue catholique qu'éthnique, dans l'acte confédératif le respect de leurs droits comme minorité tout simplement; on ne fit à cette époque aucune autre distinction que celle de nationalité française et de nationalité anglaise—c'était là, les deux parties contractantes et les seules. La partie contractante de langue anglaise était considérée comme la partie protestante et celle de langue française comme la partie catholique.

Or la minorité Albertaine canadienne-française tant du point de

vue catholique qu'éthnique, de par l'acte confédératif, a des droits qui doivent être protégés par Ottawa. Aussi lors de l'érection de l'Alberta en province en 1905 les Canadiens français et l'élément catholique, il va s'en dire, reçurent-ils la protection qui leur était due au point de vue de représentation dans le conseil suprême de l'Etat. L'Honorable Roy fut nommé sénateur pour représenter les Canadiens français de l'Alberta. Jusqu'à la nomination Burns il y avait eu une succession de quatre sénateurs canadiens-français. Il appartenait à M. Bennett de briser cela.

C'est donc un droit de protection minoritaire française et la représentation catholique devient une conséquence nécessaire de la première, que nous invoquons ici pour représenter la minorité canadienne-française de l'Alberta au Sénat. C'est regarde la vacance sénatoriale en Alberta.

Nous espérons que l'on nous donnera bientôt justice à la trop longue vacance sénatoriale en Alberta.

Extrait de l'Album Universel, 26 août 1905

Les grandes régates à Valleyfield

Toujours à l'affût des événements d'actualité, à même d'intéresser nos lecteurs. Nous nous serions rapprochés de passer sous silence les grandes régates qui, le 12 août, ont eu lieu à Valleyfield. Aussi bien c'était là une manifestation sportive de premier ordre, comme on en jugera d'après nos gravures et le compte-rendu suivant, dû à la plume d'un envoyé spécial de l'Album Universel.

Dès le matin du jour impatientement attendu par les "sportsmen", amateurs de la navigation à la rame, à la voile et surtout automobile, on ne parlait à Valleyfield, que des régates devant avoir lieu l'après-midi.

Des trains débarquaient des foules venues de Montréal, de Cornwall de Sainte-Anne, etc., et désireuses d'assister aux courses nautiques.

Vers une heure, le corps de musique Salaberry de Valleyfield, fait entendre de joyeux accords, et en longeant un moment un des biefs du canal Beauharnois, escorte le comité des fêtes jusqu'à l'appartement où se tiendra le jury des courses. Cet appartement se trouve dans la baie que forme le St-Laurent, à Valleyfield, et d'où en voit, superbe, le grand fleuve, là, divisé par la grande île, se prêter admirablement à toutes les exigences des amateurs de régates.

A l'heure fixée par le programme, les pavillons claquant au vent et mille embarcations, yachts et auto-canots sillonnant le St-Laurent, commencent les régates.

La plus grande animation règne parmi les spectateurs. Il est évident qu'on s'intéressera à tous les numéros du programme. Cependant, l'attention populaire se porte surtout sur les auto-yachts ou plutôt sur les auto-canots, qui vont tantôt lutter de vitesse. Il en est venu d'un peu partout, de Montréal, Cornwall, Ste-Anne de Bellevue, St-Anicet, Bellerive, etc., avec ceux déjà nombreux, qui appartiennent à Valleyfield, leur ensemble forme une jolie flottille, tandis que les claires toilettes des dames ajoutent au coloris très pittoresque de cette scène, vécue dans un décor naturel enchanteur. Notre photographe prend ses dispositions pour prendre des instantanés; déjà les premiers auto-canots partent au signal donné par le comité. Puis, se suivent sans interruption les différents départs. Et comme les légères embarcations filent à perte de vue vers les bouées, on se prend à songer à l'évolution que le progrès moderne fait subir à l'art de naviguer.

En effet, là à Valleyfield, la comparaison des différents types de navires et de chaloupes, s'impose peut-être plus qu'ailleurs. C'est qu'on n'y voit depuis la pirogue dont les rameurs manoeuvrent à l'indienne, jusqu'au fin "Cutter" de plaisance, jusqu'au dernier cri de l'auto-canot, de l'auto-yacht de famille!

Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps, pour se convaincre qu'étant dans un pays lacustre et fluviale par excellence, il n'y a pas lieu de s'étonner de la faveur dont y jouissent les sports nautiques; ni, non plus, de ce qu'ils se développent comme par enchantement. Pourrait-on en douter quand l'auto-canot de course "Météor", entre autres, fait 21 milles marins à l'heure. Il est vrai qu'à Valleyfield il se trouvait nombre de ces petits navires, mais aucun ne pouvait lutter avec celui dont nous parlons. C'est que le "Météor" a été construit spécialement pour la course, c'est un prototype. Quant à la forme il ressemble à un torpilleur... fantôme.

Aussi en avons-nous pris un instantané pour nos lecteurs. Et, pour prouver le fini scientifique dont disposent nos auto-canots canadiens, disons du "Météor", qu'il mesure 35 pieds de longueur; a 3 pieds dix pouces de large; que sa machine à gasoline et à détente développe une force de 40 chevaux; et enfin, que son hélice accomplit 1,126 révolutions par minute.

Si l'on tient compte que le "Météor" a été construit à Montréal, il y a lieu de féliciter notre industrie d'avoir obtenu un si beau résultat, unique dans l'Amérique du Nord.

D'après ce qui précède, le lecteur comprendra que les régates de Valleyfield fussent un événement nautique capital. Aussi, toutes les courses furent-elles vivement, mais très loyalement disputées par les "sportsmen" y prenant part.

Le No 2 du programme passionna surtout les gens de Valleyfield, dont en cette occasion, le club nautique offrait une coupe. C'est la raison pour laquelle sans doute les auto-yachts qui prirent part à cette joute se suivirent de si près à la bouée d'arrivée.

En résumé disons que les régates de Valleyfield ont bénéficié du plus grand succès. Succès bien mérité, surtout pour la partie de l'auto-navigation fluviale, qui n'est connue à Valleyfield que depuis à peine trois ans.

L'Album a donc lieu de féliciter le "Club Nautique de Valleyfield" des beaux et rapides résultats qu'il a obtenus, tout comme du reste, les amateurs en général, qui ont pris part aux régates dont nous parlons.

Signalons, pour terminer ces notes forcément brèves, que les courses à la rame et celles à la voile, ne l'ont en rien cédé aux autres comme intérêt, et que les officiers du Club Nautique de Valleyfield sont: M. le notaire R.-S. Joron, président; M. J.-G. Marchand, secrétaire, et M. A.-E. Follows, trésorier, à qui reviennent spécialement les compliments qu'on a fait au sujet des belles régates qu'ils ont organisées.

A. BERTIN

Voltigeurs de Salaberry

Fête du dixième anniversaire

Avec cette fin de vacances se termine la dixième saison active des Voltigeurs de Salaberry.

Vacances de 1929: Trente petits gars de la paroisse de la Cathédrale sont groupés en une organisation de jeunes. C'est la naissance des Voltigeurs de Salaberry.

Dix ans ont passé. Des centaines d'enfants ont bénéficié de cette oeuvre. Les Voltigeurs ont donné naissance aux Routiers. Les Routiers ont trouvé un champ d'apostolat et de dévouement dans l'Oeuvre du Camp Saint Jean Bosco. Ce camp de bienfaisance doit lui-même sa naissance à un ancien directeur des Voltigeurs, M. Ernest Berthiaume, professeur au Séminaire.

Une organisation pour les petites filles doit aussi son existence à l'oeuvre des Voltigeurs. L'oeuvre des Bernadettes a été en effet créé pour remplir chez les petites filles le travail fait chez les petits gars par les Voltigeurs.

Depuis 1929 cinq paroisses du diocèse ont connu l'oeuvre des Voltigeurs: La Cathédrale, Beauharnois, Sacré-Coeur, Notre-Dame de Bellerive et Vaudreuil.

Le programme détaillé de cette fête sera donné la semaine prochaine.

Howick

Le 3 août dernier, en l'église du Très St-Sacrement de Howick, fut béni par M. le curé A. Patenaude, le mariage de Mlle Jeanne-Claire Brosseau à M. W. J. Culhane. Les témoins furent M. Brosseau et M. Aimé Reid, grand-père de la mariée. Le vin fut servi chez la mère de la mariée, Mme M.-A. Brosseau. L'heureux couple partit ensuite en voyage à Ottawa, North-Bay, Toronto et Mattawa.

M. et Mme Moïse St-Onge de Valleyfield de passage à Howick chez sa petite-fille, Mme Rosario Desgroseillers.

HOWICK

Naissance

A M. et Mme Eugène Bourcier née Simonne Prévost, un fils baptisé Joseph, Laurent, Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Bergevin. Porteuse, Mme Armand Lazure, grand'tante de l'enfant.

AVIS

de non-responsabilité

M. Paul-Emile Desserres déclare qu'à partir de cette date il ne se tiendra responsable d'aucune dette et d'aucun compte contractés par Mme Paul-Emile Desserres. Cet avis de non-responsabilité est donné à tous les marchands ou autres susceptibles de vendre à crédit.

CANADIEN NATIONAL
Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD

MONTREAL \$1.00

SAMEDI, 27 août par les trains ordinaires

DIMANCHE, 28 août par les trains du matin—(où ils circulent)

RETOUR: jusqu'au LUNDI 29 août, par les trains ordinaires.

Voitures ordinaires seulement. Renseignements de J. L. TURCOTTE, agent, 199, rue Victoria, Valleyfield, Téléphone 488

CANADIEN NATIONAL

REDACTION
ADMINISTRATION
83, St-Jean-Baptiste
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET

local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 3, No 12

Jeudi, le 18 août, 1938

La foule applaudit les vainqueurs à l'Aréna

Plus de 2,000 personnes assistent dimanche soir à l'Aréna de Valleyfield à la séance de vaudeville et à la distribution des prix aux vainqueurs des deux journées nautiques — Le docteur Armand Clairmont est le grand responsable du succès. — Le président de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. Lionel Perron

Plus de 2,000 personnes ont applaudi dimanche soir, à l'Aréna de Valleyfield, les organisateurs des régates de Valleyfield et les vainqueurs des deux journées nautiques qui ont remporté un immense succès à la grande surprise de tous les amateurs de yatching.

La Club Nautique de Valleyfield mérite beaucoup de la population puisqu'il a donné un programme des mieux élaborés qui a su plaire à tous les spectateurs. Aussi la soirée de vaudeville et de la distribution de dimanche soir a remporté un beau succès tant par les actes donnés sur le théâtre que par les magnifiques prix distribués aux vainqueurs des diverses épreuves des deux journées nautiques.

Son Honneur le Maire J. A. Larin a souhaité la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs pour remercier ensuite le Club Nautique de son initiative couronnée d'un immense succès. Je félicite, dit-il, tous les organisateurs des régates de Valleyfield qui contribueront à la bonne publicité de notre cité.

M. Gerry Philbin, vice-président du Club Nautique, a adressé à la foule le même message dans la langue anglaise.

Au cours de la séance de vaudeville de la meilleure tenue, M. Ludovic Huot se fit entendre pour être rappelé trois fois sur la scène. M. Ernest Loiseau agissait alors comme maître de cérémonie. Les danseurs et les acrobates européens ainsi que les artistes du patin à roulettes ont donné à la foule les meilleurs numéros de vaudeville vus depuis longtemps à Valleyfield.

LE DOCTEUR ARMAND CLAIRMONT

L'orateur suivant fut le docteur Armand Clairmont, président du Club Nautique de Valleyfield. Si les régates de Valleyfield ont obtenu un succès, il est dû à son travail.

Les premières Régates de Valleyfield sont maintenant, choses du passé. Nous espérons qu'elles ont plu à nos visiteurs et que leur séjour à Valleyfield leur fut assez agréable pour revenir nous revoir l'an prochain. Ils y trouveront encore cette franche hospitalité et toujours la plus cordiale bienvenue. Le Club Nautique de Valleyfield, opérant sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes, avec la coopération du Syndicat d'Initiatives Touristiques, est composé d'organisateurs très jeunes dans le métier, mais vous avez pu constater qu'ils n'ont pas craint de s'adjoindre des gens ayant plus de 25 ans d'expérience dans l'organisation des sports nautiques. Vous avez vu M. Frank Clément, de Lachine, ex président de la Canadian Canoe Association, M. Frank Baker, de Saranac Lake, M. J. Gallaway aussi de Saranac Lake, les officiers de l'Association Canadienne du Canot, MM. Olive de Bellevue, de véritables amateurs du sport nautique, ainsi que de nombreux concurrents venus, de Montréal, St-Eustache, Armprior, Ont., Lennoxville, Que., Lachine, Vaudreuil, Pittsburg, Pa.,

du Vermont, de New York, et même de la Virginie. Au nom du Club Nautique de Valleyfield, je les remercie bien sincèrement.

Saluons aussi MM. I. Brunelle de St-Eustache, Vandette de Montréal, Morin, de Verdun, Touchette de Montréal, MM. Albert Legault de Beauharnois, Daoust de Lachine, qui contribuèrent aussi au succès des régates en participant aux grandes épreuves de cet événement sportif. N'oublions pas le geste généreux de M. J. O. Desmarais de la Cie. E. Desmarais et fils de Verchères, qui amena trois chaloupes en démonstration et en laissa une au club Nautique de Valleyfield, comme cadeau. J'ose croire que vous penserez au représentant de M. Desmarais à Valleyfield, M. Daniel Poirier, lorsque vous aurez besoin d'une bonne chaloupe.

De distingués visiteurs assistèrent à nos régates. Leur présence fut un puissant encouragement pour les officiers du club Nautique de Valleyfield. Parmi ceux-là mentionnons: Son Honneur le maire Hervé Ferland, de Verdun, l'Honorable juge Paul Mercier, M. Bill Brosseau l'animateur des sports au poste CKAC, M. Ernest Loiseau, M. R. French, un citoyen de Valleyfield maintenant gérant de la ville de Verdun, MM. Olive de Bellevue et nombre d'autres dont le souvenir n'échappent actuellement.

(suite à la page 4)



M. JOSEPH PRIMEAU,

trésorier du Syndicat d'Initiatives et du Club Nautique de Valleyfield, qui a contribué largement au succès des deux journées nautiques de Valleyfield.



M. LIONEL PERRON,

président de la Chambre de Commerce des Jeunes et du Syndicat d'Initiatives Touristiques, l'un des orateurs de la soirée de dimanche soir à l'Aréna.



Le docteur ARMAND CLAIRMONT,

le président actif des régates de Valleyfield, a remporté un fier succès lors des deux journées nautiques de samedi et dimanche.

Le tournoi de championnat de tennis aux Chev. de Colomb

Le tournoi éliminatoire des Chevaliers de Colomb qui met aux prises actuellement tous les membres du club bat son plein malgré l'exposition de Valleyfield. En effet la première ronde et déjà terminée et la deuxième ronde ne compte plus que quelques matchs qui décideront des concurrents à la semi-finale.

Deux joueurs sont actuellement rendus à cette semi-finale et semblent attendre d'un pied ferme leurs prochains adversaires. Parmi les amateurs du tennis l'on favorise sur-

tout pour le championnat Messieurs Walter Sullivan et Antoine Brault.

Cependant ces derniers devront rencontrer avant de terribles adversaires tels MM. Morse, Monette, Larivière ou Legault. M. Corbeil qui avait causé une surprise la semaine passée en battant M. Gerry Philbin, champion de l'an dernier, est maintenant hors de combat après subi une humiliante défaite aux mains de M. Antoine Brault.

Le tournoi éliminatoire des Chevaliers de Colomb vous réserve en-

La bouillotte de la Garde

Dimanche le 28 août, aura lieu au "Buton" (Terrain Lavolette) la bouillotte annuelle de La Garde Champlain Indépendante. Tous les membres actuels et anciens ainsi que leurs amis sont cordialement invités à cette grande réunion de famille. Les billets sont actuellement en vente par les membres de La Garde Champlain au prix de \$1.00 chacun.

core du très beau jeu et certes de belles surprises.

Initiative et Travail Récompensés

Trois Voyages Gracieusement Offerts aux Gérants des Succursales Legaré et à leur Epouse



Aux Bermudes

Monsieur et Madame J.-D. Collin, de Matane profiteront des temps froids de janvier ou février prochain pour faire le voyage aux Bermudes mérité par M. Collin, qui s'est classé deuxième lors d'un récent concours organisé entre les succursales Legaré. Nos sincères félicitations à M. Collin.



A Paris

Monsieur et Madame Ph. Dorval de Lévis, s'embarqueront au début de septembre pour se rendre d'abord à Paris, passeront quelques jours en Suisse, se dirigeront ensuite vers la Côte d'Azur et reviendront au début d'octobre après leur visite à Cherbourg. M. Dorval s'était classé premier.



A New-York

Monsieur et Madame J.-E. Plante, de Valleyfield, feront prochainement un voyage à New-York. M. Plante a mérité ce voyage en se classant troisième dans le concours organisé par La Compagnie Legaré, Limitée. Nous nous joignons aux nombreux amis de M. et Mme Plante pour leur souhaiter un bon voyage.

Nos Sincères Félicitations aux Heureux Gagnants

Solennités de l'Assomption à Bellerive, dimanche

La Paroisse de Notre-Dame de Bellerive célébrera dimanche avec éclat la Solennité de l'Assomption de la Ste-Vierge.

Le soir à 7½ hrs., il y aura une procession très solennelle.

Voici le programme de la soirée:

A 7.50—Chapelet à l'église; A 7.45—Procession; Sermon au Reposoir; Salut du Très Sacrement à l'église.

Voici le Parcours de la Procession: Place de l'église, rues Danis, Narcisse, Boulevard du Havre; reposoir au numéro 286 Boulevard du Havre; retour: Boulevard du Havre, rues Emond, Danis, Place de l'Eglise.

Voici l'ordre de la procession:

- 1—Un Commissaire Ordonnateur.
- 2—Les petites filles de la Paroisse.
- 3—Les "Bernadettes."
- 4—25 "Bouquetières."
- 5—Les petits garçons de la Paroisse.

- 6.—Les Voltigeurs.
- 7.—16 garçons portant des Oriflammes.
- 8.—Les dames de la Paroisse.
- 9.—La congrégation de Ste-Anne.
- 10.—Les Enfants de Marie.
- 11.—Six anges jetant des fleurs.
- 12.—La Statue de la Ste-Vierge.
- 13.—Le Clergé.
- 14.—Les hommes de la Paroisse.
- 15.—La Ligue du Sacré-Coeur.

Le long du parcours des chœurs chanteront les couplets des cantiques et la foule chantera les refrains.

Le sermon au Reposoir sera donné par M. l'abbé R. Dumouchel récemment ordonné. Très cordiale bienvenue à tous et à toutes pour rendre gloire à notre bonne Mère du Ciel.

L'opéra-comique est un genre d'origine populaire

L'opéra-comique est un genre d'origine populaire. Et c'est de l'Italie que vint l'exemple—la Serva Padrona, de Pergolesse, Don Pasquale, de Donizetti, dont les compositeurs français avaient besoin pour trouver leur voie. Le succès de l'opéra-comique en France, à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, alla toujours grandissant; il habitua le public, qui avait accueilli si souvent des comédies mêlées de chansons, à un nouveau genre d'opéra, moitié sérieux moitié comique, agrémenté d'une musique facile et simple. Bizet l'auteur du célèbre opéra-comique "Carmen," eut pour prédécesseurs, en France; Monsigny, l'auteur de "Rose et Colas," et du "Déserteur," Grétry, théoricien, qui laissa une oeuvre remarquable: "Richard Coeur de Lion." L'avènement de "Carmen," en 1875, continuait donc une tradition bien établie. En suivant pas à pas l'action, la musique, nerveuse, chaude, souple, traduit le drame d'une façon tellement immédiate qu'elle semble faire corps avec lui. Au premier acte, la partie légère est représentée par le dialogue frivole

de Morales et de Micaëla; les mêlées des cigarettières, et les plaisanteries du lieutenant Zuniga; au deuxième acte, par les intrigues amusantes des deux brigands, El Dancaire et El Remendado, exposés dans le fameux quintette et la scène finale. Des chanteurs jeunes et enjoués rempliront ces rôles, lors de la représentation de cet ouvrage, le 15 septembre prochain, au Victoria Hall, pour la Société de l'Opéra Français. On aura recours au talent de M. Paul de Meulles, qui a déjà fait sa marque à la radio, dans des rôles d'une parfaite composition; à M. Aurélien Barrette, dont les débuts sont prometteurs; et à M. Conrad Desjardins, Laurent d'Albenas, Maué rice Décarie et Antoine Ladouceur. De plus, la distribution comprend des artistes toujours aimés du public pour les rôles dramatiques; Mmes Cédia Brault, Gabrielle Parrot, Gertrude Dussault, Cécile Caron; MM. Pierre Vidor et Arthur Messier.

M. Victor Brault, du Conservatoire de l'Université McGill dirigera la représentation.

La foule applaudit....

(Suite de la page 3)

Si le Club Nautique de Valleyfield a pu obtenir un aussi éclatant succès, nous le devons en grande partie à nos souscripteurs. Ils ont fait largement leur part. Nous frapperons à leur porte encore l'an prochain et je suis assuré qu'ils doubleront leur souscription.

A Monsieur Delpha Sauvé, député au provincial, nous devons un cordial merci, car son aide dans la construction des estrades, des quais temporaires, des kiosques des juges, des pesées pour les boués et maints autres services trop longs à énumérer, fut des plus appréciés par les officiers de notre club nautique. Si Valleyfield eut aujourd'hui les plus belles régates de la province, nous lui en devons une grande partie, car c'est la construction du Parc Sauvé qui a fait surgir l'organisation des régates et plusieurs fêtes semblables amenant des centaines de mille personnes à Valleyfield.

Parmi d'autres qui nous prêtèrent généreusement leur appui financier, mentionnons: M. le Commodore W. G. E. Aird, gérant de la Montréal Cottons Co., qui est toujours prêts lorsqu'ils s'agit d'aider les jeunes à passer agréablement leur temps, M. Lester McGillis de la Shawinigan Water & Power Co., MM. Richer et Frère de la station d'embouteillage Pepsi-Cola, MM. Tougas et Nicholson, de la Majestic Bottling Co., M. Bruno Jeannotte, président de la maison de courtage Bruno Jeannotte Ltée., M. Edgar Ostiguy, propriétaire du Château Salaberry, MM. Gaspard et Emile Crépin, représentants de la National Breweries à Valleyfield, M. Lucien Faubert, représentant de la Molson Brewery aussi à Valleyfield, qui en plus de souscrire généreusement nous donna les services de l'Harmonie de Valleyfield, et de la Fanfare de Valleyfield, M. A. A. Staub de la Valleyfield Silks Co., MM. Walker et Clark de la compagnie Astenhill, M. Robb de McDonald & Robb, M. Archie Reid de la Valleyfield Coated Paper Mills, qui en plus de son aide financier, nous encouragea toujours de ses bonnes paroles, M. Albert Dion de la compagnie Dion Ltée, M. J. Brodeur, Laniel, Sénécal, Spinelli, Bourassa et Frère, Jean Solis, Gérard Bélanger, Eucher Poirier de la maison Henry Birks, MM. Rosen Bros., les journaux locaux pour leur publicité et des centaines d'autres.

Je termine en remerciant les officiers du Club Nautique de Valleyfield, pour m'avoir si bien secondé dans cette organisation. Ils ont droit à leur part de succès et pour eux, je vous demanderais de les applaudir.

M. Lionel Perron

Le président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield et du Syndicat d'Initiatives Touristiques fut le dernier orateur au programme de la soirée.

De toutes les activités au programme de la Chambre de Commerce des Jeunes de cette ville, il n'en est pas certes de plus éclatante de succès et d'importance que celle réalisée aujourd'hui par le Club Nautique qui fut fondé par la Chambre de Commerce des Jeunes.

La magnifique et grandiose démonstration sportive à laquelle nous avons assisté, ayant pour but de créer une publicité efficace pour notre municipalité démontre par le succès formidable, que nous avons manqué depuis longtemps de capitaliser une position géographique aussi intéressante et avantageuse que celle de la baie St-François pour faire une publicité de ce genre.

On a dit qu'il y avait 32 ans que semblable fête avait été vue à Valleyfield. Il faudrait donc croire que nous avons perdu 32 fois l'occasion de faire entendre aux quatre coins de cette province, comme chez nos voisins les américains, qu'il existe sur les bords du majestueux lac St-François, à 35 milles de la métropole du Canada une ville de 10,000

Si vous venez à Malone à l'occasion de l'exposition

Arrêtez-vous au

MARION'S RESTAURANT

(anciennement le Prouse's Restaurant)

36 east, Main Street

Malone

Près de l'Hôtel Flannigan

L'AMI EUDORE

vous servira les meilleurs repas et les liqueurs les plus succulentes à son restaurant licencié

Romuald Pilon,
propriétaire

Eudore R. Prigent,
gérant

Rendez-vous également au Romeo's Grill

Le Cabaret des Amis
situé sur la

rue Pearl, Malone, N.Y.

âmes, qui possède de nombreux attraits inexploités jusqu'ici.

Ce serait malheureux certes de croire que nous avons fait route arrière depuis autant d'années comparativement à certaines villes rivales de la nôtre dont la population a doublé depuis 15 ans, mesdames et messieurs. Je crois cependant que nous sommes à l'aurore d'une ère nouvelle de progrès et de prospérité. En effet notre équipe de hockey est devenue célèbre. Nous possédons un spacieux et magnifique aréna, le

peine quelque mois par notre orga-

syndicat d'initiatives touristique.... fondé grâce... nos diverses autres organisations athlétiques représentatives qui ont quelque intérêt au progrès de la ville, ont compris l'importance de leur rôle, qui est dans leur cas celui de faire une bonne publicité d'abord.

Nous comptons cependant sur toute la population, et surtout sur le conseil administratif de cette ville pour mener efficacement la campagne de publicité entreprise il y a

REMERCIEMENTS



Cher Concitoyens,

C'est avec le plus vif plaisir que j'ai appris que la Succursale de Valleyfield s'était classée troisième dans le Concours des Gérants de toute l'organisation Légaré.

Ce brillant succès est le vôtre, car c'est grâce à votre puissant patronage que j'ai pu me placer au troisième rang ce qui me permettra d'effectuer ce voyage à New-York en compagnie de Mme Plante.

Cependant, plus que le plaisir du voyage, les témoignages d'amitié que m'a donné la population de Valleyfield me causent de la joie.

Cette victoire est la vôtre, celle de Valleyfield qui prouve au reste de la Province qu'ici on sait s'aider et encourager les organisations de chez nous.

La victoire que vous m'avez donnée constitue un beau gage d'amitié dont je suis très touché et je vous en remercie.

Votre tout dévoué,
J.-E. PLANTE

OSONS!

"Ne l'oublions pas, notre économie canadienne française offre de grands avantages. Renseignons-nous. Assurons-nous des chances de succès d'une entreprise nouvelle et de l'habileté, de la probité de ses promoteurs. Ne laissons pas passer la chance. Notre avenir économique est considérable, soyons-en les organisateurs avisés."

J.-H. Marcotte,
Osons!

LA LAURENTIENNE

Compagnie d'assurance sur la vie
Organisation

Philippe H. Boyer

St-Louis-de-Gonzague, Co. Beauharnois, P.Q.

Grande foule à l'Exposition de Valleyfield

Une grande foule se rend au Terrain de l'Exposition pour admirer les nombreux exhibits agricoles, commerciaux et industriels — Nombreux kiosques dans l'Aréna et les attractions multiples du "Art Lewis Shows" et du cirque Hamid.

La vingt-neuvième Exposition de Valleyfield, sous les auspices de La Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois, ouverte aux comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Laprairie, Napierville, Soulanges, St-Jean, Vaudreuil et l'Île de Montréal, attire aux Terrains de l'Exposition des milliers de visiteurs de tous les coins de la région venus pour admirer les nombreux exhibits agricoles, industriels et commerciaux.

La soirée de lundi fut marquée par une affluence considérable de personnes qui se sont plu aux multiples attractions du "Art Lewis Shows," l'un des meilleurs de l'Amérique tant par son système d'éclairage que par la variété des amusements susceptibles de surprendre la curiosité des spectateurs.

L'Aréna de Valleyfield présente un décor riche en exhibits commerciaux qui échelonnent sur la promenade latérale. Les kiosques bien décorés plaisent par l'agencement des produits en montre au public. Nous remarquons les kiosques de Singer Sewing Machine, La Fonderie de l'Islet, Le Progrès de Valleyfield, T. A. Laniel, Majestic Bottling Works, N. A. Ostiguy, Montreal Cottons, Shawinigan Water & Power, Robin Hood, par L. Gendron, De Laval, Atelier E. Fortier, McDonald & Robb, la Compagnie des Conserves de Valleyfield, Joseph Robb Co., Ltd., Garage Ben Viau et Beatty Washing Machine. Dans le coin du Cercle des Fermières à l'extrémité de l'Aréna, nous pouvons admirer les nombreux travaux de fan-

taises ainsi que les produits de la terre.

Sur le terrain de l'exposition, les plus beaux animaux attendent l'inspection des juges pour décrocher les grands prix de cette exposition. Il est à noter que l'exposition de Valleyfield enregistre cette année des entrées plus nombreuses que jamais et il suffit de visiter les étables pour admirer les plus beaux exhibits d'animaux racés.

Le cirque Hamid de New-York donne les meilleures attractions à l'Aréna de Valleyfield et les nombreux numéros d'acrobatie constituent un point important et intéressant pour le public de l'exposition.

La journée de mardi a attiré aux Terrains une foule d'enfants qui ont parcouru tous les amusements du Art Lewis Shows.

Hier, c'était fête civique et tous les citoyens ont profité de cette journée de congé pour se rendre à l'Exposition de Valleyfield. Un programme de courses réunissait les meilleurs chevaux de la région et des bourses au montant de \$2,000 seront distribuées aux vainqueurs des différentes épreuves de ces trois journées de courses.

L'Exposition de Valleyfield sous la direction du docteur S. W. Laroche, président et de M. Jacques Malouin, secrétaire-trésorier, remportera, cette année, un succès sans précédent bien qu'un soleil de plomb réchauffe de par trop l'atmosphère.

L'Exposition de Valleyfield se clôturera demain soir à dix heures.



M. EUDORE-R. PREGENT, autrefois de Valleyfield et vendeur du Garage Z. Perron, aujourd'hui gérant du Marion's Restaurant à Malone.

Les régates

(Suite de la 1ère page)

et de motogodilles sillonnaient les eaux de la Baie St-François et les bourses furent chaudement disputées entre les différents concurrents.

Le Commodore W. G. E. Aird a présidé aux épreuves de samedi tandis que le Vice-Commodore, M. Lucien Faubert a dirigé celles de dimanche. Ils se sont acquittés de leur tâche avec un tact qui fait honneur à la population de Valleyfield.

Voici la liste des gagnants des épreuves de samedi et dimanche:

Chaloupes, Canots, Nage

1—Course ouverte, chaloupe, deux paires de rames et un aviron: 1er prix, Albert Allard; 2ème prix, Eugene Gendron; 3ème prix, Lalumière et Frère.

2—Course ouverte. Canot et un aviron: 1, Floribert Allard; 2, Emile Richer.

Course, ouverte, chaloupe, deux paires de rames—1, Allard & Fortier; 2, Gendron et Gendron; 3, Sauvé et Lalonde.

Course ouverte. Canot, deux avirons, 1, Floribert Allard; 2, Richer et Richer; 3, Malouin et Legault.

Course ouverte pour hommes. A la rame: 1, Gordon Whitehead; 2, Sherman Finn; 3, Guy Quenneville.

En chaloupes un paire rames et avirons: 1, Gendron et Fortier; 2, Fortier et Allard; 3, Lalumière et Frère.

Course "B" motogodilles: 1, C. H. Keough; 2, F. Balsler; 3, W. Distin.

Course sur la planche: 1, Wilfrid Daoust; 2, Pierre Trudeau.

Course ouverte. Runabout. Outboard: 1, M. Mullins, Richmond, Virginia; 2, Hector Lefebvre, Vaudreuil; 3, Pierre Trudeau, Beauharnois.

Course ouverte. Runabout 100 C.V. et moins: 1, M. Cartier; 2, M. Daoust, Lachine.

Course ouverte. Runabout 100 C.V. et plus: 1, M. Daoust, Lachine; 2, M. T. Brunelle; 3, M. Cartier.

Grand Free For All: 1, James Mullins, Richmond, Virginia; 2, Bob Heap, Pittsburg, Pa.; 3, Chester R. Olcott.

Grand Free For All: 1, G. Oliver; 2, Albert Legault; 3, T. Brunelle.

Course ouverte, 1 cylindre: 1, René Allard; 2, Rosario Benoit.

Course ouverte, 2 cylindres: 1, C. Bonhomme.

Course ouverte pour le comté de Beauharnois Soulanges, Huntingdon et Châteauguay. Chaloupe et engin détachable. Type Verchères: 1, Pierre Trudeau.

Course ouverte, 4 cylindres: 1,

Accident d'automobile

Un terrible accident d'automobile est survenu, samedi soir, le 13 août vers les 10 heures 30 sur la route Valleyfield-Montréal, dans le village de Bellevue, à trois milles de Beauharnois, lorsqu'une Ford coupée modèle '32, appartenant à Monsieur Arthur Thibault et conduite par ce dernier de Valleyfield, vint en collision avec un arbre à la droite du chemin, en face de la résidence de M. O'Dowd. M. Arthur Thibault se dirigeait vers Châteauguay, accompagné de Mmes Berthe et Rachel Benoit, toutes deux de Valleyfield. Près d'une courbe dangereuse à

quelques pieds de l'accident, M. A. Thibault fit la rencontre d'une automobile et fut ébloui par les phares de cet auto; il prit alors le fossé assez profond à cet endroit pour aller donner de front sur un arbre. Il filait à une vitesse de 30 à 35 milles à l'heure environ. Les trois occupants de la voiture furent blessés. Ils furent aussitôt secourus par la famille O'Dowd, de Bellerive et M. Gérard Lebeuf de St. Timothée et Yves Godbout de Valleyfield. On manda immédiatement M le docteur Simon de Beauharnois qui procura les premiers soins aux blessés.

M. Arthur Thibault se fit une large coupure au front, une autre à la lèvre inférieure et souffre d'une légère contusion au genou gauche.

Quant à Mlle Berthe Benoit, qui était assise au milieu, elle fut blessée

à la lèvre inférieure et souffre d'une légère contusion au genou gauche. Quant à Mlle Berthe Benoit, qui était assise au milieu, elle fut blessée

(Suite à la page 8)

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

George A. Meloche, B.A., AVOCAT

Bureau: 16, Ste-Hélène, Tél. 691,
Résidence: 3, St-Jean-Baptiste
Tél. 213
VALLEYFIELD

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

Docteur Yvan Brassard
médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencie et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel
Gervais, à Beauharnois, tous
les mardis.
64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500,

J.-G. Laurendeau, C.R.

Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD
Au Château à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque
mois. Téléphone 48.

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de
voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casler 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner, NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

PETITES ANNONCES

pour vous
TOUS!

Tél: 60

Vente, perte, échange, anniversaire, décès, sympathie, demande, information, etc., etc. A votre service!



A VENDRE

Chrysler 1931 sedan, 6 pneus, en bonne condition. S'adresser à Mme H. Zabitsky, tél. 220, Huntingdon, Qué.

A VENDRE

Guitare Espagnol ou Hawaïenne, avec case et plusieurs cordes et livres de théorie. S'adresser à

410, Dufferin, Village Bilette, Valleyfield, Qué.

A VENDRE

Un presseur en très bonne condition, \$50.00. Pour information téléphonez à Huntingdon 153-W.

A VENDRE

Un yacht à pêche en bonne condition. Moteur d'un cylindre, deux forces, engin marine. S'adresser à 39 Academe.

A VENDRE

Moulange en parfaite condition, \$50.00. Pour toute information, téléphoner à 153W, Huntingdon.

A VENDRE

Incubateur Jamesway de 3240 oeufs, eau chaude, brûleur à charbon, en parfaite condition. Valeur de \$900, vendra pour \$300. E. E. Wells, Athelstan.

Voulez-vous vous reposer?

La Villa de la Chute à Bouleaux à St-Timothée

Ceux qui désirent un endroit idéal pour l'été ou pour une fin de semaine ou ceux qui aiment prendre un bon bain ou faire une belle pêche y trouveront tout le confort moderne.

Chambre et pension
Eau courante, froide et chaude
Système électrique installé
Cuisine française et choisie
Cabines bien meublées
Située près du fleuve et des Rapides

Magnifique site pour un bon repos
Près du village de St-Timothée.
Notre bonne renommée détermine le choix de notre clientèle.
S'adresser à—

J.-T. GALARNEAU,
Téléphone 925-2,
St-Timothée

A VENDRE

Jolie résidence de campagne avec électricité, eau courante, chambre de bain, fournaise et poulailler pouvant contenir 1000 poules. \$3000. E. E. Wells, Athelstan.

COMPTANT

5ième prix

\$15.00

COMPTANT

Du 7ième au 10ième prix

\$5.00

COMPTANT

Prix spéciaux chaque semaine

Des prix seront donnés chaque semaine aux participants qui auront le plus grand nombre de votes.

1er prix - - - \$2.00
2ième prix - - \$1.00

N.B.—Les participants à ce concours ne pourront gagner qu'une seule fois ces prix spéciaux.

COMMENT GAGNER LE CONCOURS

Distribution des votes

Renouvellements des abonnements, du 1 août 1938	
1 an	1000 votes
Abonnements dus au 1 août 1938	
1 an	3000 votes
Nouveaux abonnements	
1 an	5000 votes

4—Les coupons d'abonnements et les coupons de ventes ont une égale valeur et seront additionnés pour le même total.

N.-A. STIGUY,
Importateur et fabricant de chapeaux et fourrures.
215, rue Victoria, Téléphone 71,
VALLEYFIELD

Pharmacie Gauthier,
221, Victoria, Téléphone 91,
VALLEYFIELD

C'est toujours bon marché chez
DESGROSELLERS,
9, rue du Marché, Téléphone 9,
VALLEYFIELD

United 5c to \$1.00 Stores,
A. BARRETTE, gérant,
225, Victoria, Téléphone 767,
VALLEYFIELD

Le Magasin Stringer
Marchand Général,
Phone 20, — Hemmingford

J.-P. BRODEUR,
Bijoutier,
201, Victoria Téléphone 111,
VALLEYFIELD

Mlle ROSE LALONDE,
Nouveautés pour dames.
Rideaux et draperies.
79,85, du Marché, Téléphone 157,
VALLEYFIELD

O. GAUTHIER ENRG.,
Chaussures de qualité
117, Ave Grande Ile, Tél. 1044-W,
BELLERIVE

NAP. AUBIN,
Nouveautés pour dames et messieurs
55, Ave Grande Ile, Téléphone 346,
VALLEYFIELD

J.-A. QUESNEL,
Marchand Général,
Tél. 646 1-4, — Cazaville

Pharmacie J.-L. Perron,
Prescriptions,
229, Victoria, Téléphone 398,
VALLEYFIELD

J.-PAUL CHATEL,
Magasin de chaussures
197, Victoria Téléphone 533-W,
VALLEYFIELD

Mlle CAMILLE CADIEUX,
Merceries pour dames et messieurs.
100, Alexandre, Téléphone 252,
BELLERIVE

LOUIS N. PICHE,
Faites presser et nettoyer vos habits.
311, Victoria, Téléphone 572,
VALLEYFIELD

J.-E. QUENNEVILLE
Marchand Général,
Tél. 625 1-2, — St-Anicet

J.-L. TURCOTTE,
Robes - Chapeaux - Lingerie - Fleuriste.
199, Victoria, Téléphone 488,
VALLEYFIELD

T.-A. LANIEL,
Bijoutier - Optométriste
12, Nicholson, Téléphone 243,
VALLEYFIELD

MARCHAND FRERES,
Magasin de meubles.
209, rue Victoria, Téléphone 163,
VALLEYFIELD

S. BOISVERT,
Machines à coudre Singer.
Laveuse Connor - Poêle L'Islet.
Radio Marconi.
rue du Marché, Téléphone 491,
VALLEYFIELD

Restaurant Victoria,
pour un bon repas
LIONEL LEDUC.
175, Victoria, Téléphone 829,
VALLEYFIELD

COMPTANT

6ième prix

\$10.00

COMPTANT

du 11ième au 15ième prix

\$3.00

COMPTANT

Commission payée

(Pour les abonnements seulement)

10 pourcent

Sera donné à tous ceux qui n'auront pas gagnée l'un des grands prix, pourvu qu'ils aient pris pour \$25. d'abonnements.

GARDEZ CES COUPONS

100 votes pour le nom du participant

Ce coupon sera publié dans ce journal durant tout le concours. Découpez-le et envoyez-le en écrivant le nom du concurrent de votre choix.

MAGASINS INDEPENDANT "VICTORIA"

LATOUR & FRERES,
Boucher-épiciers licenciés.
106, St. Laurent, Téléphone 225-W,
VALLEYFIELD

JOS. COUSINEAU,
Épiciers - boucher.
23, Grande Ile, Téléphone 408,
VALLEYFIELD

ADELARD MONETTE,
Épiciers-licenciés.
21, rue Ellice, Téléphone 304,
VALLEYFIELD

MESDAMES!
Par la voix de ce journal à fort tirage, rappelez-vous les "Prix Spéciaux" des Epiceries "Victoria".
"Dix variétés de liqueurs douces; 12 bouteilles pour \$0.65
Ananas et Poires: 3 boîtes pour \$0.29
Corn Flake "Kellogg": 3 boîtes pour \$0.25
Fèves au Lard "Catelli": 3 boîtes pour \$0.25.

WILFRID DAIGNAULT,
épiciers.
1, rue Penon, Téléphone 185-W,
VALLEYFIELD

Balais: 5 cordes, \$0.19; 7 cordes, \$0.59;
Savon "Canada": 10 morceaux pour \$0.23
Peroxyde: la bouteille, \$0.10
"Fruitatives": \$0.39 et \$0.23

ADRIEN CHOLETTE,
Boucher - épiciers licenciés.
79, Alexandre, Téléphone 106,
VALLEYFIELD

La Gazette de Valleyfield,
83, rue St-Jean-Baptiste,
Téléphone 60, — Valleyfield

Règlements du concours

- 1—Le concours est ouvert à tous les garçons ou filles, hommes ou femmes de Valleyfield et du district de Beauharnois.
- 2—Les employés de La Gazette de Valleyfield, les marchands du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS ou les membres de leur famille, ne peuvent prendre part à ce concours. Ce règlement ne s'applique pas aux correspondants.
- 3—Votre admission au concours doit être faite sur un blanc d'application ou en écrivant à La Gazette de Valleyfield.
- 4—Les coupons de votes devront être déposés au bureau de La Gazette de Valleyfield. Le nom du participant devra être écrit bien lisiblement pour qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la distribution des votes.
- 5—Les coupons une fois déposés ne pourront être crédités à un autre.
- 6—Les participants au concours ne peuvent pas demander des votes, directement ou indirectement, aux marchands du CERCLE, ni acheter ni vendre des votes, ni accepter des coupons de ventes. Tout participant qui ignorera ce règlement verra son nom rayé.

- 7—Les abonnements devront être payés au comptant. Tout participant au concours, autorisé par le journal, sera tenu responsable des agents des abonnements qui devront être remis au bureau.
- 8—Les 15 premiers concurrents, ayant le plus grand nombre de votes, seront les gagnants des grands prix, selon leur classement.
- 9—Dans le cas d'une égalité, les prix seront distribués également. Nous nous réservons le droit de changer tout prix pour une somme d'argent d'au moins 50% du total des abonnements.
- 10—Les votes seront comptés par un comité qui sera choisi.
- 11—Le journal se réserve le droit de donner des votes durant le concours et de corriger les erreurs typographiques qui pourraient se glisser dans les comptes-rendus.
- 12—Il est entendu que les règlements du concours seront édictés par le gérant et sa décision sera finale.
- 13—Tout participant à ce concours devra observer les règlements ci-dessus mentionnés.

POUR PLUS AMPLES DETAILS ECRIRE OU APPELER A

La Gazette de Valleyfield

83, rue St-Jean-Baptiste

VALLEYFIELD, QUE.

Gardez les coupons et gagnez un prix

\$500 EN PRIX \$500

CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS DE VALLEYFIELD ET DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS

25 GRANDS PRIX seront donnés aux participants de notre concours

1er prix

\$100.00

COMPTANT

2ième prix

\$50.00

COMPTANT

3ième prix

\$25.00

COMPTANT

4ième prix

\$20.00

COMPTANT

Concours de ventes et d'abonnements

Coupons pour abonnements

Nous invitons tout le public, hommes, femmes, garçons et filles de Valleyfield et du district de Beauharnois à participer à notre grand concours. Il vous sera facile de gagner un prix en employant votre temps libre durant les quelques semaines de notre concours. Que vous preniez de nouveaux abonnés ou des renouvellements, que vous fassiez la collection des abonnements dus, vous recevrez des coupons de X votes pour le montant d'argent. Celui qui aura le plus de coupons ou de votes gagnera le premier prix, le suivant le deuxième prix et ainsi jusqu'au 25ième. Les participants au concours qui n'auront pas gagné aucun de ces grands prix recevront une commission sur tous les abonnements pris pendant ce concours, pourvu qu'ils aient un minimum de \$25.00.

Pour les acheteurs au comptant

Certains marchands du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS coopéreront à ce concours dans le but d'encourager le commerce local, de stimuler la vente à tous les clients. Les participants et les acheteurs qui encourageront ces marchands recevront des coupons de votes sur la base suivante:

- 1—Un coupon de 25 votes sera donné pour tout achat de 25 sous au comptant ou plus proportionnellement.
- 2—Des votes seront également donnés pour le paiement des comptes dus.
- 3—Tout marchand du CERCLE D'ACHAT CHEZ NOUS aura la discrétion de la distribution des votes.
- 4—Les coupons d'abonnements et les coupons de ventes ont une égale valeur et seront additionnés pour le même total.

N.-A. STIGUY,
Importateur et fabricant de
chaussures

J.-P. BRODEUR,
Bijoutier

Pharmacie J.-L. Perron,
Prescriptions

J.-L. TURCOTTE,
Robes - Chapeaux - Lingerie -
Fleuriste

Carnet Mondain Au Camp Dom Bosco

Le notaire et Mme Lucien Baillargeon ainsi que leurs fillettes, de Huntingdon, étaient les hôtes, dimanche, de M. et Mme J. Venne.

M. et Mme Ernest Brodeur, Mlle Françoise Brodeur de Beaufort, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Léopold Laplante.

M. le docteur et Mme Aimé Leduc, Mlles Noëlla et Madeleine Lafleur sont de retour de leur voyage.

Mme Hercule Marchand, Mlles Georgette et Jeannette Marchand de notre ville, ainsi que M. et Mme Jos. Savaria de Montréal, passent une quinzaine dans le nord, à la Barrière.

Mlle Laurette Leduc était, en fin de semaine à Shawinigan et au Lac des Piles.

M. et Mme Léopold Laniel de Montréal, et leurs deux fils, font un séjour chez M. l'échevin et Mme T.-A. Laniel.

Mlle Victoire et Dr Edouard Legault de Montréal étaient en fin de semaine les invités de M. et Mme J.-A. Legault.

Mlle Jeanne Laplante est de retour d'un séjour à Beaufort.

Mlle Marcelle Legault a passé quelques jours à la Baie, la semaine dernière, l'invitée de Mlles Lafleur.

M. et Mme Paul Paquette de Montréal étaient en visite dimanche chez M. et Mme J.-M. Lafleur.

Étaient les invités en fin de semaine de la famille de M. Horace Lauzon: M. et Mme Eugène Monette, Mlles Jacqueline Dumontel et Marcelle Monette, M. Etienne Brodeur de Montréal, ainsi que Mme Albert Rozand et Mlle Béatrice Rozand de St-Lambert.

Mlle Lucille Chauret de Montréal est actuellement l'hôte de Mlle Aline Lauzon.

Mlle Alice Lefebvre a passé la fin de semaine à Burlington.

Mlle Marguerite Lepage, G.M., de Montréal, l'invitée dimanche de Mlles Aimée et Hélène Bergevin passe la semaine à Woodlands.

M. Maurice Sanscartier de Montréal était à la Baie en fin de semaine, l'hôte de Mlles Lafleur.

Mlle Irène Loïselle est en vacances à Sainte-Marguerite du Lac Masson et au Lac Charlebois.

Mlles Jeanne, Gertrude et Thérèse Choquette, MM. Guy Duckett, Maurice Roberge et V. Racine de Montréal assistaient aux régates de notre ville, dimanche.

Mlle Béatrice De Jordy de Montréal était à Valleyfield en fin de semaine.

Mme Julien Dubois, Mlle Jacqueline Dubois sont de retour d'un voyage à Shawinigan et aux Trois-Rivières.

Le capitaine Ed. Groulx était dans sa famille en fin de semaine.

Mme J. Denis et son fils de Montréal passent quelques jours chez M. et Mme Louis Loïselle.

Mme L. LaCoss de Malone et son fils, de passage dans notre ville, mardi.

Mlle Madeleine Langelier de St-Henri, Montréal, fait un séjour d'un mois chez Mme Ovila Raymond.

M. René Hallé de Drummondville a passé la dernière fin de semaine à Valleyfield.

M. et Mme Marcelin Hallé et leurs fils Gérard et Raymond étaient de passage à Drummondville au cours de la semaine dernière.

Une quarantaine de petits garçons les Jeannots du Camp Dom Bosco, retourneront dans leurs familles, lundi le 22 août. Après des vacances passées dans un atmosphère de progrès, de paix et de sérénité, ces petits reprendront certainement les classes avec plus de vigueur tant au point de vue moral et physique.

Le 24 juillet, lors de la fête champêtre à l'île du Large dans la Grande-Île, les citoyens de Valleyfield accourus nombreux purent constater par eux-mêmes les progrès accomplis cette année. Enthousiasmés et généreux, durant trois heures ils permirent au bingo, mine d'or et restaurants de réaliser une jolie somme très satisfaisante. Mais une

mise au point s'impose ici. Dans un article paru il y a quelques temps la somme réalisée fut fortement exagérée. Rectifions puisqu'il faut toujours dire la vérité. La somme mentionnée comprenait en effet les recettes brutes sans en avoir déduit toutes les dépenses qui furent occasionnées pour cette fête. Ce qui réduit de beaucoup la somme donnée à l'oeuvre des Jeannots.

En septembre, l'atelier construit l'an passé sur le terrain de l'évêché rouvrira ses portes aux aînés des Jeannots et l'on y donnera comme auparavant des cours de menuiserie, reliure, etc. Cet atelier aussi bien que le Camp Dom Bosco a été fondé par Monsieur Ernest Berthiaume, professeur laïque au Séminaire et par Monsieur l'abbé Emile Daignault, aumônier.

Ce sont des oeuvres admirables qui méritent certes notre encouragement.

Accident d'auto....

(Suite de la page 5)

à la jambe gauche et subit un choc nerveux. Mais la plus gravement blessée fut Mlle Rachel Benoit qui reçut le coup le plus dur, étant du côté de l'arbre. Elle fut transportée à l'hôpital de Valleyfield dans l'ambulance de M. Bougie de Beauharnois. Elle souffre d'une fracture du nez, d'une contusion à l'épaule droite où elle a une large et profonde coupure et de multiples coupures dans toute la figure. Elle subit ainsi une grosse perte de sang externe et interne et l'on craint une bronchopneumonie.

Quant au dommages subis par l'automobile, ils sont très considérables.

M. Roger Faubert de la Police Provinciale qui arriva sur les lieux de l'accident à peine quelques minutes après la catastrophe, fit enquête.

Ormstown Ste-Philomène

Va et vient

Mme Alfred Bourcier ainsi que ses enfants de Montréal, sont actuellement en visite chez Mme André Soucy.

M. et Mme Horace St-Denis ainsi que leurs enfants sont de retour d'un voyage d'une huitaine à Moose Creek, Ont.

Mlles Simone et Lucile Leclerc sont revenues d'un séjour d'une semaine à Montréal, visiter des parents et amis.

M. et Mme Herménégilde Brunet et leurs enfants de Montréal ont passé le dimanche chez M. et Mme Anatole Cartier.

Mlles Claire et Marie-Martine Brault de Montréal passent leurs vacances chez leur grand-mère, Mme Gonzague Brunet.

Mlle Lucille Beauchamp est en villégiature chez des parents à Christville.

Mlle Dolorès Lasalle de Montréal est en visite chez son oncle et sa tante, M. et Mme David Lasalle.

M. et Mme David Sauvé ainsi que M. et Mme Elmer Duhaime et leurs enfants d'Huntingdon sont venus rendre visite à M. et Mme René Forget, la semaine dernière.

M. et Mme René Reid et leur fille Josée, Mlle Lucie Reid, M. Rodrigue Reid, M. John Griffin, de Montréal, en visite chez M. Charles Reid et M. Adrien Bannon, ces jours derniers.

Mlle Jeanne Grégoire de Ville-Emard, en promenade chez M. Domina Poirier.

M. Laurent Daoust, Mlle Florence Gauthier de Montréal, chez M. Mathieu Parent, dimanche dernier.

M. et Mme Eloi Mallette sont de retour de leur voyage de noces à Québec.

Mlle Yvonne Doré de Ville-Lasalle, chez son amie, Mlle Eugénie Dorais.

M. Jean Chasie et son fils Jacques de Montréal, en visite chez son oncle, M. Joseph-Arthur Loïselle.

Mlle Anita Reid de Ville-Emard, en promenade chez sa cousine, Mlle Armande Bannon.

Mlles Jeanne Demers, Elianne Prud'homme, Adèle Bannon, MM. Fernand, Paul-Emile Prud'homme, Armand Fortin, de passage à Lacolle, dimanche.

Mlle Marguerite Bourgoyne de Ville LaSalle, Mlle Aline Bourget de Ste-Martine chez leur grand-mère, Mme Albert Schinck.

Pour une pétillante réception

DRY GINGER ALE

ou

LEMON CHARGER

de

Gurd's



Deux adjoints rafraîchissants pour l'hôte

A chacune de vos réceptions, vous trouverez que le Dry Ginger Ale ou le Lemon Charger de Gurd éteignent la soif de vos invités. Vous ne pouvez trouver rien de mieux dans ce but que le rafraîchissant et savoureux Dry Ginger Ale de Gurd. Vous aimez également la saveur piquante du véritable jus de fruits du Lemon Charger de Gurd, qui est déjà renommé comme breuvage de qualité. Servez froid sur la glace.

Commandez une caisse ou deux de ces excellents breuvages aujourd'hui. Vous pouvez obtenir le Dry Ginger Ale de Gurd en petit format et en bouteilles de 12 et 30 oz. Le Lemon Charger de Gurd vient en bouteilles de 30 oz. et 7 oz.

DELPHA SAUVE, M.P.P.

RENE SAUVE

ASSURANCES GENERALES

SAUVE & FRERE

VIE - MALADIE - FEU - ACCIDENTS - VOLS

Tél. Bureau 378, Domicile 706

267, rue Victoria

VALLEYFIELD, P.Q.

CHARLES GURD & COMPANY LTD.
MONTREAL, QUE.

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 15 août, 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS—Select: 190 à 230 lbs., \$10 à \$10.25; prime, \$1.00; bacon, 180 à 230 lbs., \$10 à \$10.25; boucher, 160 à 240 lbs., \$9.50 à \$9.75; léger, 120 à 160 lbs., \$9 à \$9.25; lourd, 240 à 270 lbs., \$9.50 à \$9.75; extra lourd, 270 lbs., plus, \$8.50 à \$9.25; truies, \$7 à \$8.

VEAUX DE LAIT—Choix, \$7.50 à \$8; bon, \$6.50 à \$7.25; moyen, \$6 à \$6.25; commun, \$5 à \$5.50.

VEAUX DE CHAMP—Bon, \$3.75 à \$4; moyen, \$3.25 à \$3.50; commun, \$3 à \$3.25.

AGNEAUX DU PRINTEMPS—Bons, \$8; non castrés, \$7; communs \$6.

MOUTONS—Bon, \$3 à \$3.50; commun, \$2 à \$2.50.

VACHES—Choix, \$4.25 à \$4.50; bonne, \$3.75 à \$4; moyenne, \$3.25 à \$3.50; commune, \$2.25 à \$2.50; très com., \$1.50 à \$1.75.

TAUREUX—Choix, \$5 à \$5.25; bonne, \$4.50 à \$5; moyenne, \$3.50 à \$4; commune, \$2.50 à \$3.

TAUREAUX—Choix, \$3.75 à \$4; bon, \$2.75 à \$3.25; moyen, \$2.50 à \$2.75; commun, \$2.25 à \$2.50.

BOUVILLONS—Choix, \$7.25 à \$7.75; bon, \$6 à \$6.50; moyen, \$5 à \$5.25; commun, \$4 à \$4.50; com lég., \$3 à \$4.

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 13 août 1938
POULES VIVANTES—A, 5 lbs. et plus, 19c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 17c; coqs, 12c.

VOLAILLES VIVANTES—POULETS A ROTIR—Gris et rouges—A, 5 lbs. et plus, 23c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 18c; D, 2½ lbs. jusqu'à 3 lbs. 16c.

POULETS A GRILLER—Toutes couleurs—A, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs., bonne qualité, 20c; B, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs. qualité moyenne, 18c; C, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs., qualité inférieure aux catégories A et B, 16c.

N.-B. Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces trois catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS—Engraisés au lait—Bons, 11c; moyens, 9c; communs, 7½c.

DINDES VIVANTES, Mères—A, 19c; B, 18c; C, 16c; coqs, 15c.

Lapins vivants, 13c la livre; pigeons vivants, 25c le couple.

POULES ABATTUS—Sélectionnées—Spécial 5 lbs. et plus, 23c; A,

5 lbs. et plus, 22c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21c; A, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 20c; B, 5 lbs., et plus, 20c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 19c; B, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 18c; C, 5 lbs. et plus, 18c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 17c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 16c.

OEUFS—A gros, 30c; A, moyens, 28c; B, 26c; C, 22c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE

Pour beurre et fromage, Montréal et succursale Québec.

Semaine finissant le 8 août 1938.

BEURRE FRAIS: No 1 pasteurisé, 23¼c; No 1 non pasteurisé, 23¼c; No 2, 22¼c.

Semaine finissant le 9 août 1938.

FROMAGE—Blanc: No 1, 13 7-16c; No 2, 12 7-16c; coloré, No 1, 13 9-16c; No 2, 12 9-16c.

Très important—Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 13 août 1938
Succursale de Québec.

OEUFS—A. Gros, 29c; A, moyens, 27c; B, 25c; C, 23c.

VEAUX ABATTUS—Bons, 10½c; moyens, 10c; communs, 8c.

POULES ABATTUES—A, 5 lbs et plus, 22c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c; B, 5 lbs. et plus, 20c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 19c; C, 5 lbs. et plus, 17c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 1c.

BOULETS DU PRINTEMPS ABATTUS—B, 5 lbs. et plus, 23c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 22c; C, 5 lbs. et plus, 20c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19c.

Important: Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS—A bacon de choix 140 lbs. à 170 lbs., 13½c; plus prime, \$1.00; B, bacon, 140 lbs. à 170 lbs. 13½c; bouchers, 190 lbs à 170 lbs. 13c; légers, 100 lbs. à 120 lbs. 12½c; lourds, 170 lbs. à 200 lbs. 12½c.

AGNEAUX ABATTUS—Bons, 18c.

LE ROBOT



"Sir Oracle," le mystérieux robot de deux tonnes, qui parle, marche et fume, est en montre cette année à l'exposition régionale de Valleyfield. La direction a réussi à s'assurer de la présence de cet homme mécanique. "Sir Oracle" fut construit à Montréal par cinq personnes enthousiastes du robot qui croient vraiment qu'un jour viendra où une foule d'opérations mécaniques seront faites à l'aide de ces machines humaines. Ce chevalier des temps modernes mesure 7 pieds et 8 pouces et est revêtu d'une armure d'un fini chromé. Avec son casque pointu, son plastron brillant, ses jambières et ses bottines de métal, sa cotte de mailles, Sir Oracle n'appartient pas à cette catégorie des pièces de musée mais il se classe parmi les êtres vivants... ou mécaniques, car il suffit de presser un bouton pour lui donner une vie mécanique.

Mais le secret du fonctionnement de ce robot est bien gardé secret car son propriétaire veut bien l'exposer et laisser les gens lui poser des questions, mais il ne veut pas révéler comment fonctionne le "cœur" de cet homme de métal. "Sir Oracle" vit d'une diète de courant électrique et de lubrifiants. Il ouvre la bouche pour faire entendre des sons très intelligibles et pour répondre à certaines questions qu'on lui pose. Il exprime même des opinions qui, parce qu'elles sont mécaniques, ne sont jamais fausses. Sur l'ordre de son inventeur il lève l'une ou l'autre debout ou s'assied et fume. Ses mouvements ne sont pas lourds mais bien voulus et déterminés. N'oubliez pas de voir le robot à l'exposition.

La Circulation Provinciale s'intéresse à la sauvegarde de notre capital humain

Les piétons et les cyclistes sont priés de se soumettre aux principes de sécurité — Lettre adressée aux curés des paroisses — Précieuse collaboration

Québec, le 1er août 1938

Monsieur de curé,

Le service de la Circulation provinciale s'intéresse non seulement à l'application de la Loi des Véhicules Automobiles mais encore et surtout à la sécurité publique et à la sauvegarde de notre capital humain, sur les routes.

Nous vous prions donc d'aviser les piétons et les cyclistes de bien vouloir se soumettre à certains principes de sécurité sur les routes, de les mettre en pratique et d'éviter, en agissant de façon, des accidents toujours déplorables.

Les cyclistes devraient suivre les mêmes règlements que le conducteur ou le chauffeur d'un véhicule automobile: S'abstenir de faire de la vitesse; garder l'extrême droite de la route sans "zigzaguer"; toujours signaler un arrêt, un tournant en tendant le bras; porter du blanc la nuit; tenir sa bicyclette en parfaite condition.

Le piéton, sur la grande route, devrait toujours marcher à gauche, tout particulièrement la nuit, de façon à voir les véhicules qui viennent vers lui et les éviter facilement.

Les parents qui veillent sur la vie de leurs enfants ne les laisseront pas jouer sur la grande route et leur donneront de sages conseils pour leur faire éviter le danger qui les menace.

Nous comptons, M. l'abbé, sur votre précieuse collaboration pour renseigner vos paroissiens à ce sujet, et faire bénéficier de vos sages conseils et prévenir ainsi des accidents déplorables. Je vous prie donc d'en aviser vos fidèles, si possible au prône, le dimanche. De cette façon, nous sommes assurés que vos sages conseils seront mis en pratique.

Veillez agréer, monsieur l'abbé, l'expression de mes remerciements très respectueux et me croire,

Votre bien dévoué,

Le Directeur de la Circulation provinciale, E. Charles Girouard.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 1er septembre 1938, des soumissions pour la construction d'un édifice de douane à Saint-Jean, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signé, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour édifice de douane, St-Jean, P.Q.

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du Commissaire des Travaux publics de la douane, Québec, P.Q., du Surintendant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P. Q., et du Concierge, édifice du bureau de poste, Saint-Jean, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 au montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdit et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

REMARQUE—Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,

J. M. SOMERVILLE,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 11 août 1938.

Multiples accidents...

(Suite de la page 9)

nisme.

Maintenant, mesdames et messieurs, je n'ai pas à vous introduire le personnage qui est le plus directement responsable du succès de ces premiers régattes internationales tenue dans notre cité.

Son travail, sa ténacité, sa force d'action ont eu raison des innombrables difficultés qu'on rencontre infailliblement dans une organisation semblable. Mesdames et messieurs le président du Club Nautique de Valleyfield, un jeune homme encore est un organisateur hors pair. Il possède une façon merveilleuse toutes les qualités d'un grand promoteur. Secondé d'une façon magistrale par tous les officiers du club il a accompli un fait qui mérite les éloges les plus chaleureux, je me fais donc l'interprète de toute la population de Valleyfield, pour remercier publiquement et féliciter le président du Club Nautique de Valleyfield, le docteur Armand Clairmont.

Je félicite également M. Weldie Gauthier et M. Joseph Primeau de

journées nautiques ainsi que le vice-commandore, M. Lucien Faubert. Je remercie toute la population et félicite tous les vainqueurs.

Hemmingford

Mlle Gisèle Fortin, de retour de 15 jours de vacances passés à Montréal.

MM. Claude Girard et Paul Barril d'Ottawa, en fin de semaine à Hemmingford.

Mlle Géraldine Girard est retournée à Ottawa après un séjour de trois semaines ici.

M. et Mme Victor Ménard et leurs enfants, M. et Mme Homles de Johnson City, de passage chez leurs parents.

M. et Mme H. Murray et leur fille Joan de Long Island, N.-Y., Mme Hector Murray de Long Lake, de passage chez M. E. Tobin et M. John Brogan cette semaine.

M. et Mme Wilfrid Lacasse, M. Maurice Lacasse et Mlle Georgette Perron à Sherbrooke, au cours de la semaine dernière.

Une source de pure satisfaction

Agréable comme l'arôme d'un bon dîner sous les pins, après une journée active au grand air—limpide comme l'onde d'un lac alpin—telle est la Black Horse—la bière préférée des Canadiens.

Examinez-la dans le verre et voyez la différence. Prenez-en une gorgée et remarquez-en la saveur moelleuse. C'est le produit de cinq générations de brasseurs, des artistes dans leur métier, dont l'habileté se reflète dans chaque goutte de ce breuvage exquis. Saine et reconstituante, la Black Horse désaltère et aide la digestion. Comme source de pure satisfaction, elle est sans rivale. C'est pourquoi

La Black Horse
est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille

La Vie Sportive

SIX CLUBS OFFICIELLEMENT ACCEPTES DANS LA LIGUE PROVINCIALE DE HOCKEY

Québec devra faire sa demande à la Q.A.H.A. et cette dernière sera probablement rejetée — La question du Cornwall demeure à l'étude

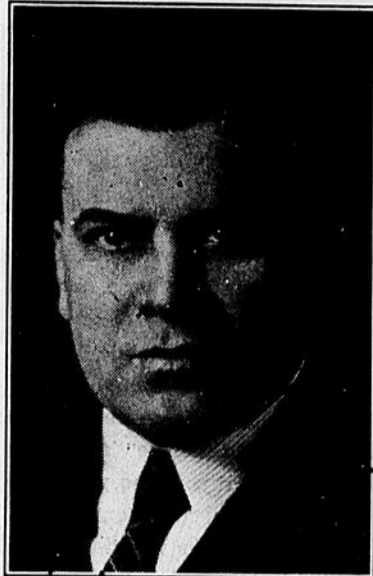
A l'assemblée de la Ligue de Hockey Provinciale Sr., tenue la semaine dernière à Montréal, six clubs ont définitivement obtenu des franchises pour opérer avec ce circuit l'hiver prochain; ce sont Sherbrooke, Valleyfield et Boston qui ont gardé leur franchise de l'an dernier, et Springfield, Lachine et Shawinigan Falls, qui en ont obtenu une. On espère porter l'effectif de la Ligue à huit clubs, et les demandes de Québec, Cornwall et Verdun demanderont à être étudiées avant qu'on leur donne une réponse. La seule objection à l'entrée de Québec dans la Ligue Provinciale est l'accord qui existe entre les deux grandes ligues séniors de la Provinciale s'engage à ne pas avoir de clubs à Montréal et Québec.

Cornwall a demandé encore une semaine de délai avant de faire sa demande, et Verdun, dont le nouvel aréna est encore loin d'être terminé, a vu sa demande suspendue à moins que les travaux de la structure de l'édifice ne soient poussés plus rapidement.

Providence et New Haven n'ont pas présenté leur demande d'admission dans la Ligue. Les clubs de la province de Québec vont jouer deux parties à chacun de leur voyage aux Etats-Unis, une à Boston



M. HORACE BOIVIN de Granby réélu président de la Ligue Provinciale Senior de hockey pour la présente année à l'assemblée générale qui fut tenue la semaine dernière à Montréal; et à droite, le docteur O.-E. CAZA de Valleyfield, réélu vice-président de la même organisation sportive.



et l'autre à Springfield, le samedi et le dimanche. Les équipes américaines joueront deux ou trois parties à chaque voyage en Canada. Tous les officiers de l'an dernier ont été réélus:

Président, P. Horace Boivin, Granby; vice-président, Ulysse Paquin; 2e vice-président, Dr O. E. Caza, Valleyfield; 3ème vice-président, Dr René Duberger, Sherbrooke; président du comité de publicité, Paul LaHaye; secrétaire-trésorier, Ernest Comte.

tandis que Smith, d'Ormstown en accorda 4. G. Laplante, H. Séguin et V. Latour de Valleyfield obtinrent chacun trois hits sur quatre apparitions au bâton.

Ligue de tennis de Valleyfield

La ligue de tennis de Valleyfield a interrompu pour la semaine de l'Exposition ses activités mais reprendra avec plus d'entrain dès que les occupations de Messieurs les Etudiants seront finies.

C'est réellement malheureux pour les amateurs de ce sport que d'être ainsi privés pour toute une semaine durant des magnifiques exploits que chaque club de la ligue accomplissait non sans quelque rivalité entre chacun.

A ceux-là nous disons et nous leur crions patience, la lutte ne recommencera que plus dure et plus acharnée pour le championnat de la ville.

Vu donc le repos que prennent forcément ou non les clubs de la ligue, nous en profitons pour publier cette semaine le classement des joueurs, hommes et dames, en date du 15 août.

Classement des dames:

Noms	Equipes	J	V	D	SG	SP	PG	PP	Moy.
T. Cadieux	— Etudiants	5	5	0	10	3	71	45	1.000
R. Huneau	— Etudiants	8	7	1	15	5	107	76	.875
L. Perron	— Etudiants	7	6	1	12	5	91	64	.857
M. Johnson	— Bleus	5	4	1	8	3	61	55	.800
J. McAlpine	— Blancs	7	5	2	11	5	86	61	.714
B. Perry	— Etudiants	6	4	2	8	4	62	44	.667
M. Rousseau	— Etudiants	6	4	2	8	6	69	57	.667
E. Ross	— Blancs	5	3	2	6	4	50	41	.600
M. Laberge	— Chevaliers	8	4	4	10	9	91	83	.500
G. Whitehead	— Blancs	7	3	4	8	9	70	83	.429
M. Filiatrault	— Chevaliers	10	4	6	9	13	102	98	.400
A. Exley	— Bleus	5	2	3	5	7	47	63	.400
L. Buttress	— Bleus	8	3	5	7	11	64	90	.375
E. Mayoh	— Bleus	5	1	4	4	9	42	70	.200
O. Anderson	— Blancs	7	1	6	5	12	58	87	.143

Classement des hommes:

Noms	Equipes	J	V	D	SG	SP	PG	PP	Moy.
G. Philbin	— Bleus	8	7	1	15	4	11	61	.875
A. Brault	— Etudiants	8	7	1	14	3	101	56	.875
F. Houghton	— Bleus	7	6	1	13	3	95	62	.857
W. Sullivan	— Etudiants	7	6	1	13	5	93	55	.857
G. Whitehead	— Bleus	8	6	2	13	5	97	71	.750
P. Malouin	— Etudiants	7	5	2	11	6	88	75	.714

(Suite à la page 11)

Pepsi-Cola triomphe du club Ormstown par le score 9 à 4

Mardi, le 1 août, l'équipe "Pepsi-Cola" de Valleyfield se rendait à Ormstown pour remporter les honneurs d'une joute de balle-molle disputée au parc d'Ormstown. Cette joute fut une attraction et les équipes furent appréciées en jouant cette partie en un temps record de 50 minutes.

L'équipe Pepsi-Cola obtint le crédit des plus beaux coups; elle compta 15 coups sûrs contre Ormstown 8; deux trois buts frappés durant cette joute reviennent à V. Latour et L. Séguin; un deux buts revient à Séguin; aucune erreur ne fut commise au premier but. L'équipe Pepsi-Cola laissa le plus grand nombre de coureurs sur les buts; faits qui démontrent avantageusement que l'équipe Pepsi-Cola eût un avantage marqué sur l'équipe locale.

Les chances furent égales durant les trois premières manches. Aucun point ne fut compté dans la première manche et des deux côtés les équipes laissèrent deux coureurs sur les buts. Pepsi-Cola enregistra le premier point à la deuxième manche

alors que J.-P. Laplante croisa le marbre sur des coups de H. Séguin et de G. Laplante. Valleyfield menait donc avec avantage et V. Latour comptait un autre point à la troisième manche. Cette position avantageuse fut détruite à cette même manche. Alors que Ormstown comptait deux points égalisant ainsi les chances. Des deux côtés on projetait un effort commun pour prendre un avantage qui assurerait la victoire. L'équipe Pepsi-Cola fut favorisé en ce sens alors que G. Laplante, H. Séguin et V. Latour croisèrent le marbre donnant un avantage de trois points et portant le compte 5 à 2 en leur faveur. L'équipe d'Ormstown fut moins heureuse ne comptant aucun point durant les trois manches consécutives suivantes tandis que l'équipe de Valleyfield enregistrait un point à la cinquième et à la sixième manche, portant le compte 7 à 2 en leur faveur.

L'équipe d'Ormstown ne voulait point accepter une défaite aussi écrasante et se rallia à la dernière manche pour compter deux points et porter son compte à 4. L'équipe de Valleyfield de son côté entendait conserver son avantage et trois hits frappés par J. Laplante, H. Séguin et G. Laplante firent compter deux points leur donnant la victoire, par le score de 9 à 4.

Dans cette joute Pepsi-Cola obtint 38 apparitions au bâton et Ormstown en obtint 27. 18 coureurs couvrirent le premier but pour l'équipe de Valleyfield tandis que 6 seulement le couvrirent pour l'équipe d'Ormstown. Le lanceur de Pepsi-Cola n'accorda aucun but sur balles

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT



Prostration

Lorsque vous êtes accablée de fatigue, irritable et en proie à l'insomnie, rappelez-vous que la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs restaure le système nerveux, vous donne de l'entrain et de l'énergie, des attraits nouveaux de beauté.

Nourriture Du Dr Chase
pour les nerfs

Ligue de tennis de Valleyfield Magnifique succès d'un grand pique-nique

(Suite de la page 10)

D. Cadieux — Etudiants	6	4	2	8	5	87	70	.667
N. Morse — Etudiants	6	4	2	8	5	70	54	.667
P.-E. Larivière — Etudiants	8	5	3	12	9	107	95	.625
C. Doucet — Chevaliers	8	5	3	11	7	102	82	.625
J. Tremblay — Etudiants	5	3	2	7	6	68	61	.600
A. Leblanc — Chevaliers	9	5	4	13	8	109	95	.555
C. Hartley — Bleus	7	3	4	10	10	94	101	.429
V. Houghton — Blancs	7	3	4	7	8	64	68	.429
S. Yellin — Blancs	7	3	4	7	9	70	86	.429
L. Monette — Chevaliers	7	3	4	7	10	70	73	.429
T. Waldron — Blancs	5	2	3	4	8	53	71	.400
G. Cadieux — Blancs	8	3	5	10	10	85	98	.375
R. Whitehead — Bleus	8	3	5	8	10	86	102	.375
V. Grace — Blancs	6	2	4	5	10	65	79	.333
E. Brossoit — Chevaliers	7	2	5	6	11	70	90	.286
L. Rousseau — Chevaliers	8	2	6	6	12	77	93	.250
K. Mayoh — Blancs	8	2	6	5	14	84	116	.250
E. Legault — Chevaliers	5	1	4	4	8	53	57	.200
J. McAlpine — Bleus	7	1	6	3	12	54	92	.143
H. Buttress — Blancs	8	1	7	3	14	45	96	.125

Première exposition du machinisme de l'imprimerie depuis une décade

Elle aura lieu à Montréal en rapport avec le Congrès des Maîtres-Imprimeurs

Il y a plus de dix ans qu'on a tenu dans la province de Québec, une exposition de presses, machines à composer et autre outillage d'imprimerie. Or, l'imprimerie a marché à pas de géant au cours de la dernière décade, au point où l'on peut affirmer que les progrès furent plus grands durant ces dix années que durant les vingt-cinq années qui les ont précédées.

Profitant du prochain Congrès des Maîtres-Imprimeurs de langue française d'Amérique, qui aura lieu à l'Hôtel Mont-Royal de Montréal, les 2, 3, 4 et 5 octobre prochain, les organisateurs ont loué la plus grande salle de ce luxueux hôtel, le Salon Doré, pour y faire une exposition de l'outillage, du papier et des accessoires d'imprimerie, qui permettra aux congressistes de se renseigner sur tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de matériel pour les imprimeries.

On a si bien compris l'importance de cette exposition que les stands s'enlèvent beaucoup plus rapidement que ne s'y attendaient les or-

ganisateurs du congrès, au point où il est fort probable que certains exposants ne pourront trouver place dans le Salon Doré et l'on songerait à ajouter des stands dans le corridor attenant à la salle des délibérations du congrès.

De toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, arrivent les adhésions au Congrès des Maîtres-Imprimeurs de langue française d'Amérique et tout fait prévoir que cet événement réunira plus de 600 maîtres-imprimeurs.

Cette convention est, on se le rappellera sans doute, le premier congrès qui réunit les maîtres-imprimeurs de langue française d'Amérique et à toute évidence, son succès dépassera les prévisions des organisateurs.

Naissance

A M. et Mme Léo Monpetit, née Marguerite Normandeau, une fille baptisée Marie Rose Huguette. Parrain et Marraine M. et Mme Wilfrid Normandeau (Grands Parents de l'enfant). Porteuse Mlle Henriette Normandeau, tante de l'enfant.

Les Poisons des Reins

vous forcent à laisser votre ouvrage, à vous lever la nuit.

Etes-vous inquiet et ennuyé parce que vous devez uriner souvent? En ce cas, vous devriez savoir que la véritable cause peut être attribuable à des poisons qui irritent les reins ou la vessie et qui peuvent aussi occasionner d'autres sérieux maux tels que: nervosité, prostate, mal de dos et de jambes, fréquents maux de tête, étourdissements le matin, manque d'appétit et d'énergie qui vous font sentir plus vieux de dix ans. Les TABLETTES KIMO agissent en moins de trois heures, entraînent la douleur, stimulent et renforcent les reins et la vessie. Employez KIMO et vous vous sentirez plus jeune, plus fort et beaucoup mieux dès la première journée du traitement.

KIMO donne entière satisfaction après le traitement d'un mois, sinon votre argent vous est remis.

Procurez-vous dès maintenant chez votre pharmacien.

KIMO

Levez - Vous plein d'entrain
Soyez plein de vie — Plus de matins fatigués, lourds et mornes.

Maintenez votre foie en bon état et vous vous sentirez bien tous les matins, plein d'entrain, pour votre journée. Lorsque vous vous sentez mal, en vous levant, c'est que votre foie fonctionne pas normalement. Surveillez donc le fonctionnement de votre foie, car vous empoisonnez graduellement votre système. Voyez-y avant qu'il ne soit trop tard. Seules les bonnes petites PILULES PODOPHEN pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre fonctionnement de la bile et d'enrayer la constipation, en vous rendant la joie de vivre. Les PILULES PODOPHEN sont inoffensives même pour les enfants. Argent remboursé sinon satisfait. Les PILULES PODOPHEN sont en vente dans toutes les pharmacies, à 25 sous la boîte.

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
"Le fume la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Plus de 5,000 personnes, y compris les employés des Brasseries Dawes 'Black Horse', Dow et Frontenac, ainsi que leurs familles, ont pris part au pique-nique annuel de la National Breweries Limited qui eut lieu au parc Otterburn samedi, le 6 août. Trois trains spéciaux, de quinze wagons chacun, transportèrent la foule au terrain et ramenèrent les invités en ville une fois la journée finie. Ce pique-nique semble être le plus grand du genre organisé dans tout le continent.

Des concurrents de tous les âges participèrent aux 21 épreuves sportives, préparées par les employés eux-mêmes et financées par la N.B.L. La Brasserie 'Black Horse' emporta le trophée de la course à relais, tandis que la Brasserie Dow gagna la souque-à-la-corde.

On peut se faire une idée de l'immense somme de travail que nécessite l'organisation de ce pique-nique et jetant un coup d'oeil sur les quelques statistiques suivantes: Un repas froid fut servi à chaque personne, en plus de 160 gallons de crème-glacée, 5,000 "hot-dogs," 900 douzaines de liqueurs douces, 5,000

bouteilles de lait, 75 gallons de café et 35 gallons de thé. Mentionnons qu'on a pu aussi se désaltérer avec les excellentes produits de la N.B.L.

On avait prévu au confort et au bien-être de tous les pique-niquers; des tentes spéciales avaient été préparées pour les mamans et les enfants, et deux docteurs et 3 gardes-malades étaient prêts à faire face à toute éventualité, mais, fort heureusement, leurs services ne furent requis que pour de très légères blessures.

On remarquait au nombre des invités présents: MM. Norman J. Dawes, L. A. Ekers, A. D. Johnston, P. Scott, P. E. Joubert, J. A. Desrochers, J. F. Schneider, J. C. Cushing, W. T. Goodhugh, O. J. N. Dawes, H. S. Petford, J. Chipchase, R. P. Adams, J. Goodbody, R. H. Cunningham, l'échevin T. Healy, J. Scanlan, A. F. Demers, W. Gummorsol, etc. Bien des gens bénéficient de ce pique-nique, trente-cinq musiciens, la plupart chômeurs, trouvèrent de l'emploi pour la journée et de nombreux employés furent engagés pour aider et servir les rafraichissements. Le coût de ce pique-nique s'éleve à plusieurs milliers de dollars.

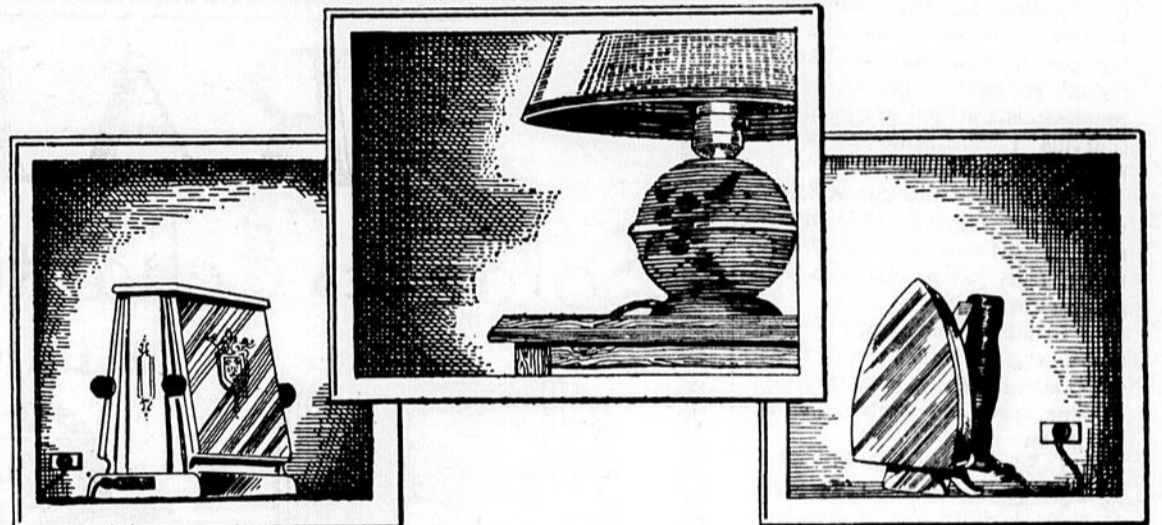


Améliorez votre personnalité, grâce à la Gomme Wrigley's. Gardez vos dents blanches et votre haleine douce, en faisant un usage quotidien de la Gomme Wrigley's — comme le font des millions de gens. Les enfants aiment aussi le goût délicieux et rafraichissant de Wrigley's Double Mint. Emportez-en chez vous aujourd'hui. CS-347

—Comment, paresseux! disait un laboureur en réveillant son fils, tu dors encore et le soleil est levé. Le fils lui répondit naïvement, tout en se frottant les yeux: —Est-ce ma faute, à moi, si le soleil se lève avant le jour?

—Eh bien! tes devoirs de vacances? . . . quel thème as-tu fait aujourd'hui?

—J'étudie le thème des grandes manoeuvres. A l'école, au village.



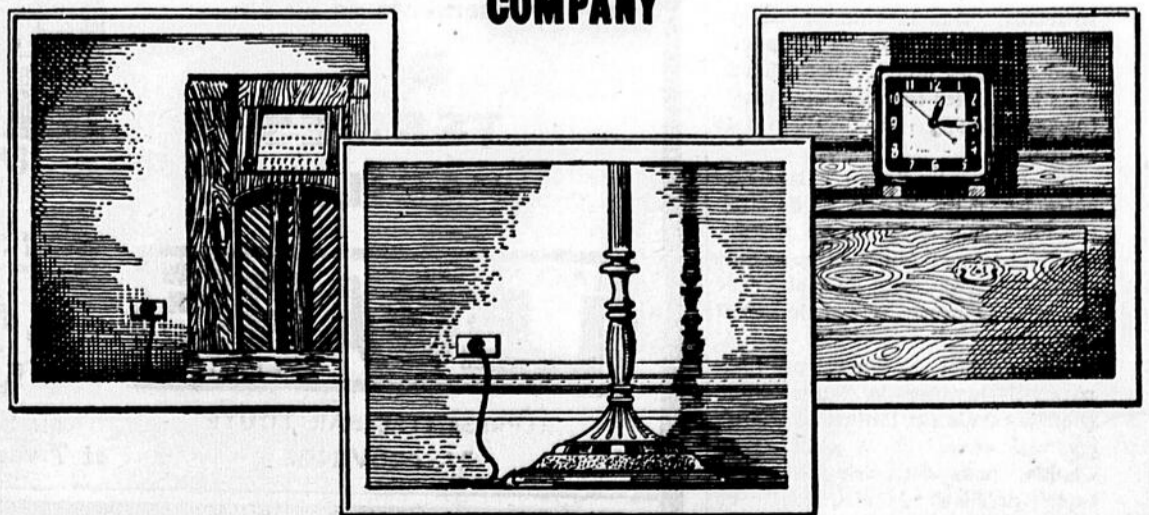
Modernisez votre maison avec des Prises de courant commodes

Obtenez de votre service électrique le meilleur rendement possible. Faites poser des prises de courant là où vous en avez besoin et débarrassez-vous des longs fils électriques. Ces prises sont peu coûteuses à installer et les services qu'elles rendent valent bien les frais d'achats. Voyez un entrepreneur compétent en installations électriques qui vous indiquera ce qu'il vous faut pour moderniser votre système électrique.

Nous payons l'électricien et vous nous remboursez par mensualités minimales.

Si vous ne connaissez personne capable d'exécuter ce travail, nous vous donnerons les noms des électriciens de votre localité.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY



On demanderait une enquête royale

La Ligue du Progrès Civique demanderait une enquête royale pour tirer au clair l'affaire de l'ex-chef de police.

Après la disqualification de MM. les échevins Joseph Goyette et George Léger, la Ligue du Progrès Civique demanderait une enquête royale pour tirer au clair la détestable "affaire" du Chef de Police. Voilà ce que nous avons appris de la Ligue du Progrès Civique.

On invoque plusieurs raisons qui justifieraient cette enquête:

1. Le souci de doter la cité d'un chef de police qualifié.

2. Eviter la répétition d'actes aussi répréhensibles en exposant au public les raisons pures ou impures de l'injuste renvoi du Chef.

3. L'obligation d'atténuer les effets de la réclame de mauvais aloi faite à la cité par la grande publicité développée autour de l'affaire" du Chef de Police.

4. La fuite des échevins du groupe majoritaire des séances du conseil municipal pour arrêter le rouage administratif de notre cité, et ce, sans raisons valables, graves ou impérieuses, mais tout simplement par esprit de solidarité envers les deux échevins menacés de disqualification. En Angleterre, on ne tolérerait pas longtemps une telle tactique. Le droit municipal anglais prévoit ce cas. Là, on sévirait promptement et on forcerait les échevins récalcitrants à prendre leur siège à leur courte honte.

5. Le propos tenu par M. l'échevin Joseph Goyette: "Personnellement, je n'ai rien contre le Chef de Police, mais j'ai promis mon vote" pour sa destitution.

6. Le langage menaçant et insultant au Chef de Police par M. l'échevin Gontran Hébert quelques heures à peine après son élection par acclamation.

7. L'enquête spéciale tenue par les échevins, lundi soir, le 11 juillet, à l'Hotel de Ville, sous la présidence de Son Honneur le Maire J. A. Larin, à propos de l'Association Athlétique de la Police et sur le conduite du Chef de Police lors du feu de la manufacture de papier, et lorsqu'il est allé au secours de la jeune noyée de St.-Timothée.

8. La déclaration de M. l'échevin Gontran Hébert "en présence des échevins au Chef de Police qui l'interrogeait sur l'attitude à suivre concernant l'Association: "Faites ce que vous voudrez avec votre association. Marchez votre affaire, ne soyez pas inquiète. Il y avait trop de monde dans la salle pour soulever des questions de détail, mais on règlera ça plus tard en petit caucus."

9. La déclaration de M. l'échevin Joseph Goyette à S.H. le Maire, J. A. Larin, "qu'il déplorait ces enquêtes inutiles pour trouver des fautes là où il y en a pas: "C'est rien, y a d'autre chose bien plus gris qui s'en vient."

10. La déclaration de M. l'échevin George Léger: "On dit que c'est par raison d'économie que l'on met le chef Ovila Claude dehors, mais ce n'est qu'un prétexte."

11. L'affirmation faite à la séance du conseil par M. l'échevin Formosa Brisebois: "Que la ville de Valleyfield allait poursuivre sa campagne d'économie, et que le chef Claude était le premier fonctionnaire destitué, mais que ce ne serait pas le dernier."

12. La contradiction flagrante entre les deux dernières déclarations qui place en mauvaise posture ceux qui les ont faites en nous font douter de la sincérité du motif évoqué pour l'injuste renvoi du Chef de Police.

Voilà de quoi — et ce n'est pas tout, paraît-il — justifier la tenue d'une enquête royale sur l'injustice criante commise envers M. le chef Ovila Claude; pour découvrir "le nègre caché derrière la cloture"; pour montrer sous son vrai jour la Li-

que des propriétaires: pour exhiber les faits et gestes des directeurs de la Ligue des Propriétaires en rapport avec l'injuste renvoi du Chef de Police.

La Ligue des Propriétaires parle d'économie, et les échevins de la Ligue votent toutes les demandes d'argent faites au conseil. Alors, pourquoi avoir tant décrié les anciens conseillers puisque ceux de la Ligue ne font pas mieux?

La Ligue des Propriétaires parle d'économie à l'Hotel de Ville, et les échevins de la Ligue double du coup le salaire du recorder, le portant de \$500 à \$1.000. Bien plus, ils voulaient lui payer \$1.500 d'arrérages qui n'existaient pas puisque le recorder avait consenti à travailler pour la ville pour un salaire de \$500.

Et entre un recorder et un chef de police, lequel est le plus important? Le chef de police. Pourquoi? Parce que sans chef de police, la cour du recorder serait inexistante faute de clients.

La Ligue des Propriétaires parle

BELLE NOMINATION



L'ex-chef de Police de Valleyfield, M. Ovila Claude, vient d'être nommé par le bureau-chef de la Dominion Textile, Investigateur en chef de tous les moulins de la compagnie dans la province de Québec. M. Claude remercie tous ses amis de Valleyfield.

d'économie, et les échevins de la Ligue payent plusieurs centaines de

piastres à un expert comptable de Montréal chargé d'enquêter sur le coût des réparations faites à l'aqueduc. Et le rapport de l'expert comptable est d'une platitude décevante pour les Propriétaires, puisqu'il n'a pas trouvé de malversation, ni vol, ni rien de bien grave. Et pourtant cet expert comptable est l'homme de la Ligue des Propriétaires. Elle l'a imposé au conseil et l'a fait payer par la ville. Belle pour un si petit rapport!

De ce petit rapport, M. Louis VI Major et ses directeurs ne parlent plus du tout, et pour cause. C'est que ce rapport justifie les chiffres fournis par la Comité de l'Aqueduc du conseil de 1936-1937.

Du même coup, ce rapport administre un brutal et retentissant soufflet à la face de M. Louis VI Major et prouve que le président de la Ligue des Propriétaires ne disait pas la vérité ou parlait à travers son chapeau lorsqu'il affirmait et répétait avec insistance que les réparations à l'aqueduc coutaient quarante milles dollars, \$40.000.

Sur un simple geste, la Ligue du Progrès Civique peut prélever tout l'argent pour garantir les frais de

l'enquête royale. Cette enquête sera limitée à un fait particulier: la destitution injustifiée du Chef de Police. La preuve sera donc facile à faire. La Ligue demandera à la Cour de tenir responsables des frais de l'enquête les échevins et les autres personnes blâmées par le juge enquêteur.

Voilà ce que l'on chuchotte dans notre Landerneau.

Ste-Agnès de Dundee Va et vient

Mme Donat Collette et sa fille, Mme Joffre Gauthier, Mme M. Aubain et Mme Hector Leblanc, toutes de Montréal, en fin de semaine chez M. et Mme J. Leblanc. Elles ont aussi visité MM. et Mmes Zénophile et Edmond Leblanc.

M. et Mme Alex Leblanc, M. et Mme Edmond Leblanc et M. et Mme Adrien Lalonde étaient chez M. et Mme J. Leblanc, dimanche.

Mlle Aline Plante de New-York en visite chez M. et Mme J. Plante.

Mlle Rita Leblanc de Huntingdon en fin de semaine chez M. et Mme Alpha Leblanc et aussi chez M. et Mme Edmond Leblanc.

RADIOS

Solde des Echantillons des Magasins DE LA COMPAGNIE Legaré



MAJESTIC SIX LAMPES TOUTES ONDES

Magnifique cabinet de luxe, haute précision, sonorité remarquable, haut-parleur très puissant. Une occasion rare à profiter de suite.

\$79.95

ou \$9.50 comptant et 12 versements de \$6.25

TERMES FACILES



ROGERS - MAJESTIC SIX LAMPES TOUTES ONDES

Offre remarquable. Splendide cabinet aux lignes arrondies. Modèle très élégant, très sélectif, sonorité étonnante, réception parfaite.

\$52.95

ou \$5.00 comptant et 9 versements de \$5.50

MAJESTIC CINQ LAMPES

Modèle pratique, soigneusement construit, très sélectif, cadran éclairé, puissant appareil pour son volume. Une occasion rare à profiter de suite.

\$39.50

ou \$5.00 comptant et 7 versements de \$5.15



WESTINGHOUSE HUIT LAMPES TOUTES ONDES

Très joli cabinet moderne. Puissant appareil, réception hors pair. Haut-parleur puissant, sonorité et sélectivité extraordinaire. Une très belle occasion.

\$113.50

ou \$12.25 comptant et 15 versements de \$7.25

TERMES FACILES

LA COMPAGNIE **LEGARÉ** LIMITEE

REPRESENTÉE PAR TOUTE LA PROVINCE

LA COMPAGNIE **LEGARÉ** LIMITEE

REPRESENTÉE PAR TOUTE LA PROVINCE